Catalogue d'exposition

1968 - 2002 L'histoire de la crèche et de la maternelle, Vincennes à Saint-Denis.

Edito

A l’occasion du cinquantenaire de l’université Paris 8, le service des archives a mis en lumière au travers d’une exposition :

«L’histoire de la crèche et de la maternelle de Vincennes et Saint-Denis Paris 8»

Cette manifestation s’est déroulée du 3 avril au 31 mai 2019 dans l’ancien hall d’exposition de l’université (nouvelle entrée de l’université).

Les agents du service des archives ont entrepris de réaliser ce projet afin de valoriser les archives de l’université, mais surtout «d‘éclairer» cette partie de l’histoire.

La crèche a été créée en 1969 au Centre Universitaire Expérimental de Vincennes et était abritée au sein de la Maternelle. Suite au transfert de l’Université Paris 8 Vincennes à Saint-Denis, en 1980, la crèche a continué d’exister jusqu’en 2002.
Ayant rencontré un large succès, nous vous proposons le catalogue d’exposition, l’objectif étant de pérenniser la mémoire de cette histoire singulière aux travers des archives collectées pour l’occasion (courrier, photos, tracts…)
L’exposition étant un moment éphémère, il nous a semblé important d’ancrer dans la durée les événements fondateurs de cette histoire des crèches et de la maternelle de Vincennes et Saint Denis par le biais d’un ouvrage mémoriel.

Sommaire

Frise chronologique
Histoire des crèches en france
Mai 68 - crèches sauvages
Crèche et maternelle sauvage à Vincennes 1968-1972
Maternelle et crèche associative 1972-1980
Le transfert 1980
La crèche à Saint-Denis 1980-2002
Le futur/Avenir
Retour sur l'exposition avril-juin 2019
Remerciements/crédits et droit

Frise chronologique

Evènements principaux qui constituent L'histoire de la maternelle et de la crèche de Vincennes et de Saint-Denis Paris 8 (1968-2002)

1968 | 1969 (Janvier à février) | 1969 (Mars à décembre) | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1977 | 1978 | 1979

Année 1968

Mai à décembre 1968 : Création du CUEV à Vincennes par Edgar Faure.

Le mouvement de Mai 1968 : “une crèche sauvage à la Sorbonne, sur la pelouse d’Aix…”
11 juillet 1968, nomination d’Edgar Faure, ministre de l’éducation nationale.
En août 1968, construction du Centre Universitaire Expérimental de Vincennes, (CUEV). La démolition est déjà actée pour 1978. (Concession sur 10 ans).
Octobre-décembre 1968, premières inscriptions pour Vincennes, à la Sorbonne puis à Censier. Ouverte aux non-bacheliers et aux travailleurs.
En Novembre 68, LOI d’orientation de l’Education Nationale..

1969

La maternelle et la crèche
dans une université, expérience unique en France.

13 Janvier 1969
1ère rentrée universitaire à Vincennes ouverture du centre aux étudiants.
24 janvier 1969
Occupation de l’université, intervention des CRS. Tous à Beaujon.
8 février 1969
Photo dans la presse d’un enfant dans les amphis.
28 février 1969
Ouverture de l’école maternelle par l’Education Nationale. Trois classes. Occupation d’une salle par les tous petits : début de la crèche sauvage.

Mars-avril 1969

Construction de la crèche. Les travaux sont terminés le 8 mai 1969.
10 juin 1969
Ouverture de la crèche de Vincennes gratuite et ouverte à tous, ouverte tous les jours jusqu’à 22h30 et le samedi comme l’école.
La Protection Maternelle et Infantile (P.M.I) la prend en charge.
Décembre 1969
Départ précipité de la PMI pendant les vacances.

1970

Vincennes, crèche sauvage

1970
La crèche redevient sauvage.
04 février 1970
Manifestation à la présidence avec des couches souillées.
A partir de fin fevrier
Des femmes sont engagées et salariées dans la crèche.
Juste pour 4 mois.
Printemps 1970
Une rencontre à la crèche avec des femmes du MLF.
26 juin 1970
Crèche dévalisée, matériel volé, tout disparait.
12 Octobre 1970
« Le Président », Monsieur Cabot démissionne (une des raisons de sa démission est la non autorisation de ré-ouvrir la crèche)

1971

Année des grandes grèves du personnel à l’Université

28 avril 1971
Election de Claude Frioux à la Présidence qui permet de stabiliser la situation de la crèche.
20 novembre 1971
Grande manifestions de femmes (MLF en France) dans le monde entier)

1972

Vincennes, crèche associative

Fin 1972
La crèche devient l’association pour l’accueil de la petite enfance (loi 1901), qui réunit le Président de la faculté, M. Frioux, et les parents étudiants et personnels.
La crèche est autogérée. Au bout de trois ans, Denise Dumas devient directrice (jusqu’en 1996).

1973

Les travaux

1973
l’école primaire de Vitruve commence un partenariat avec la maternelle de Vincennes.
De 1973 à 1978
Incendie du collège Pailleron (février 1973)
Des années de demandes de travaux de sécurité à la maternelle de Vincennes sonta refusées.
C’est l’Université qui prend la décision de prendre en charge les travaux de sécurité.

1977

Janvier 1977
Installation au premier étage de la crèche d’un centre d’orthogénie de la MGEN, Contraception, avortement, sexothérapie.

1978

1978
Télévision japonaise vient filmer la crèche

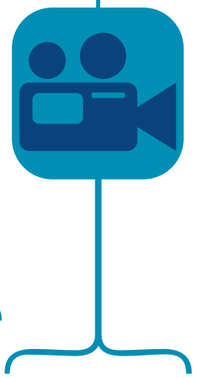

1979

un film

Tournage, par les étudiants de l’Université de Vincennes, du Film « L’enfant, l’espace, la crèche » pour garder trace, avec la participation de Denise Dumas (cf sa maîtrise sous la direction de Guy Berger et Ruth Khon 1983)

1980 1981 1990 1996 2000 2002 Aujourd'hui Futur

1980

Le transfert et la fin de la maternelle

Aout- Septembre 1980
Fin août, destruction de Vincennes.
Déménagement de L'Université à Saint-Denis.
L'école maternelle disparaît.
Octobre-Décembre1980
Pas d'espace prévu pour la crèche.
Les bébés occupent le secrétariat de géographie (salles 361-263).

1981

La crèche de Saint-Denis

14 janvier 1981
La crèche s'installe au rez-de-chaussée du bâtiment G.
1976 jusqu'en 1996 environ (1976-1996)
Denise Dumas devient directrice de la crèche.

1990

La crèche de Saint-Denis connait des hauts et des bas

Les directrices et le directeur se succèdent dans la deuxième moitié de cette decennie:
1997-2000 Catherine Lopez.
2000 la médecin Anne-Christine BURLING.
2001-2002 Nicolas Murcier.

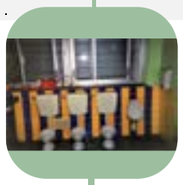

1996

Les travaux de mise aux normes

1996
Demande de travaux de remises aux normes (hygiène et sécurité…).

2000

Les dernières années de la crèche dyonisoise

Les deux dernières années vont voir la fin de la crèche de Saint-Denis.

2002

La fermeture

Pour de multiples raisons (financières, organisationnelles et politiques...) la crèche ferme définitivement.

Aujourd'hui

Des crèche dans les Universités françaises

Il existe encore des université dotées de moyens de garde pour les jeunes enfants (crèches, halte garderie...)
Université Paris Dauphine conserve encore aujourd'hui sa crèche (1968-2019).
Au campus Mirail de l'université Toulouse-Jean Jaurès une nouvelle crèche "1,2,3...Couleurs !" a ouvert en 2016.

L' avenir

Une crèche à Paris 8 ?

Les besoins sont restés les mêmes, les attentes sont nombreuses quant a la présence d'une strucute d'accueil pour les jeunes enfants, de la part des étudiants, du personnel administratif et enseignant.

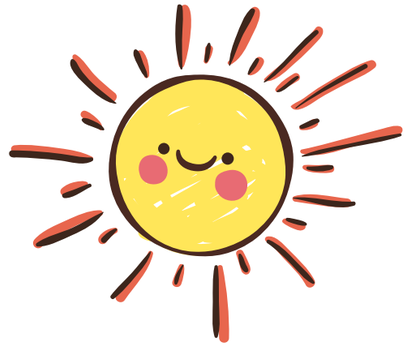

Histoire des crèches

Histoire des crèches en France

L'idée de vie collective pour les très jeunes enfants, ne date pas d'aujourd'hui.
Les réflexions se diffusent depuis l'antiquité, de Platon aux expériences du Pasteur des Vosges, à Firmin Mirbeau jusqu'à Napoléon III au 19ème siècle.

Firmin Marbeau (1798 - 1875), homme politique, juriconsulte et philantrope.

Le décret du 26 février 1862, sous Napoléon III promulgue le premier décret de surveillance.
C'est la naissance de l'institution crèche. ***Le travail des mères est une nécessité économique***. La garde collective est moins onéreuse que la garde individuelle. Les femmes travaillent et veulent concilier vie professionnelle et familiale. Les crèches se développent.

Archives municipales de Tourcoing, M4 C100-48_Crèche des Poutrains, Tourcoing, photographie, vers 1900

Au milieu du 20éme siècle, l'apparition de la psychanalyse et de la psychologie, modifie le regard porté sur l'enfant, et les pratiques évoluent dans les crèches.

La législation vient encadrer ces idées et ces recherches comme la circulaire Veil en 1975 sur l'accueil des enfants handicapés, celle de 1981 sur les structures d'accueil mais aussi les lois sur l'évolution des statuts de l'enfant avec des nouveaux droits (1989 la convention des droit de l'enfant a l'ONU), de nombreux décrets sur les lieux d'accueil, la qualification du personnel et la profession, dans les années 2000)

La nourrice à la campagne gravure de R. de launay

Françoise Dolto (1908 - 1988) pédiatre et psychanalyste française.

De nombreux médecins, psychanalystes et psychologues, professionnels de la petite enfance et de la santé réfléchissent à travers leurs expérimentations et observations, à comment améliorer l'attention et le soin porté par les professionnels.

Ainsi René SPITZ (l'hospitalisme dans les pouponnières), Emmi PIKLER (l'accueil les enfants orphelins de l'après-guerre), John BOWLBY (sur l'attachement), Donald WINNICOTT (Le holding, le handling et l'object prensenting), Janine LEVY (la motricité), Maria MONTESSORI (laisser l'enfant découvrir par lui même), Jenny AUBRY (l'écoute de la parole des enfants), Françoise DOLTO (l'enfant sujet de son développement), Madame de CHAMBRUN (lutte pour la contraception et le droit à l'avortement) et bien d'autres ont contribués à apporter des idées nouvelles sur l'accueil, la pédagogie, l'éducation, l'éveil et le soin des jeunes enfants.

Emmi Pikler (1909 - 1984), médecin pédiatre Hongroise.

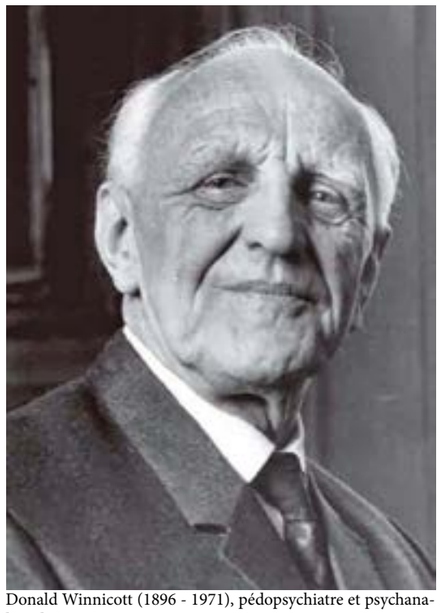

Donald Winnicott (1896 - 1971), pédopsychiatre et psychanalyste britannique.

Alexnder Neill (1883 - 1973), un pédagogue libertaire écossais. Il est le fondateur, en 1921, de l'école de Summerhill qu'il «dirigea» jusqu'à sa mort.

Images, photographies :
Page 5, de gauche à droite : Carte postale ancienne, crèche de Paris, l'œuvre du point du jour belle époque. - Archives municipale de Tourcoing, M4 C100-48_ crèche des Poutrains, Tourcoing, photographie vers 1900.
Page 6, de gauche à droite et de haut en bas : Les nourrices du Morvan Bretagne (www.histoire-en-questions.fr) - Crèche Saint Bernard à Lyon, quartier Saint Paul créé en 1850 (www.crechesintbernard.fr) - La nourrice à la campagne, gravure de R. De Launay. - Jenny Aubry (jenny-aubry.fr - association) (190»-1987), pédiatre, neuropsychiatre et psychanalyste française. Elle est une pionnière des recherches sur la carence de soins maternels chez le jeune enfant. - Françoise Dolto (1908-1988), pédiatre et psychanalyste française. - Jacqueline de Chambrun (1920-2013), pédiatre. Sous son impulsion est créé le premier centre de protection maternelle et infantile du département de Seine Saint-Denis. - Firmin Marbeau (1798-187.), homme politique, juriconsulte et philantrope. - Maria Montessori (1870-1952) médecin et pédagogue italienne. Elle est mondialement connue pour la méthode pédagogique qui porte son nom. - John Bowlby (1907-1990), psychiatre et psychanalyste britannique, célèbre pour ses travaux sur l'attachement, la relation mère-enfant. René Spitz (1887-1974), psychiatre et psychanalyste américain. - Platon, philosophe - Emmi Pikler (1909-1984), médecin pédiatre hongroise. - Donald Winnicott (1896-1971), pédospychiatre et psychanalyste britannique. - Alexander Neill (1883-1973), pédagogue libertaire écossais, il est le fondateur, en 1921, de l'école de Summerhill qu'il dirigea jusqu'à sa mort. - Janine Lévy (1922-2007), kinésithérapeute, formée à la prise en charge du handicap. «Léveil du tout petit» 1981.

Maria Montessori (1870 - 1952), médecin et pédagogue italienne. Elle est mondialement connue pour la méthode pédagogique qui porte son nom.

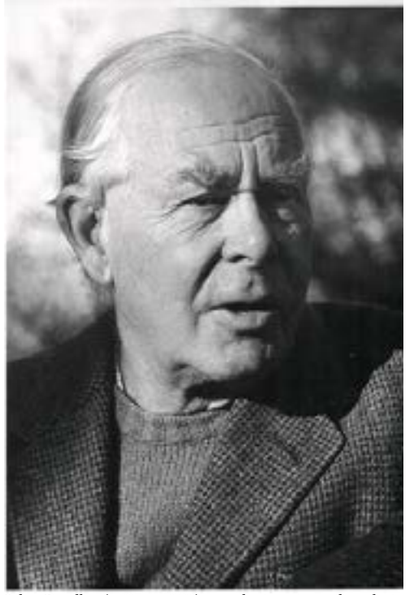

John Bowlby (1907 - 1990), psychiatre et psychanalyste britannique, célèbre pour ses travaux sur l'attachement, la relation mère-enfant.

Mai 68

Mai 68

Mai 68 est avant tout assimilé à un mouvement de révolte étudiante et ouvrière.
Ils se réunissent afin de revendiquer les conditions dans lesquelles ils étudient ou travaillent, dénonçant la rigidité du pouvoir en général.

Ce mouvement touche la France entière, les ouvriers, les étudiants, les femmes mais aussi les enfants !

22 mars 1968

L'université de Nanterre est occupée suite aux arrestations de jeunes lors de manifestations contre la guerre du Vietnam. Certains se distinguent dès ce jour, comme Daniel Cohn Bendit, Serge July et Bernard Henri-Lévy. Ils revendiquent une liberté d'expression politique. Dès mars, des affrontements avec les forces de l'ordre ont lieu.

02 mai 1968

Suite à ces incidents, le doyen de l'université de Nanterre suspend les cours et ferme la fac de lettres.

03 mai 1968

Les étudiants quittent Nanterre et occupent la Sorbonne. Ils sont alors évacués de force par la police. Les étudiants réagissent en manifestant violemment contre les forces de l'ordre (jets de pavé, barricades, slogans...). Le quartier latin est en état de siège. Le recteur ordonne la fermeture de la Sorbonne. Bilan de ces affrontements : de nombreux blessés et des arrestations.

06 mai 1968

Le mouvement gagne les universités de province.

10 mai 1968

Nuit des barricades dans le quartier latin et affrontements contre les CRS.

14 mai 1968

L'université de Nanterre est occupée suite aux arrestations de jeunes lors de manifestations contre la guerre du Vietnam. Certains se distinguent dès ce jour, comme Daniel Cohn Bendit, Serge July et Bernard Henri-Lévy. Ils revendiquent une liberté d'expression politique. Dès mars, des affrontements avec les forces de l'ordre ont lieu.

Mai 1968 La Sorbonne occupée. Mai 68. Ph. Coll. Archives Larousse - https://www.larousse.fr/encyclopedie/images/Mai_1968/1316093

25 mai 1968

On dénombre neuf millions de grévistes (déjà 6 millions en 1936). Une grève générale paralyse la France puisqu'elle touche tous les secteurs (pénurie d'essence, téléphone, agriculture, lieux culturels...).

27 mai 1968

Les accords de Grenelle (négociations organisées par Pompidou) sont signés mais la grève continue.

30 mai 1968

Il dissout l'Assemblée Nationale.
Une marche a lieu pour soutenir le président et protester contre ce mouvement social.

mi juin 1968

La Sorbonne est évacuée. Le travail reprend presque partout en France.

30 juin 1968

Victoire des gaulllistes aux élections législatives.

Des femmes dans les rues, mais privées de parole publique lors des manifestations du 1er mai 1968. © Jacques Marie / AFP, tiré de l'article du Monde, Mai 68.

« Dans la mouvance de Mai 68, des parents se regroupent pour imaginer et créer des lieux de garde dans lesquels ils sont partie prenante, animés par le souci prioritaire du « bien-être de l'enfant ». C'est un mouvement de contre-culture (bien qu'il ne se définisse pas de la sorte au départ), qui remet en question les attitudes des institutions et les comportements parentaux à l'égard des enfants.

Les premières « crèches sauvages » naissent ainsi. La plupart sont parisiennes et universitaires (les Beaux-Arts, la Sorbonne…). Elles sont gérées par des parents qui s'organisent pour garder leurs enfants, dans certains cas avec la présence de professionnels de la petite enfance. Elles se situent à l'écart des institutions, ressenties comme contraignantes et normatives ; de leur côté, les institutions se gardent d'intervenir et ferment les yeux sur leur existence. Si elles sont nombreuses à ouvrir, leur existence est en général éphémère (trois ans en moyenne). Cela s'explique par l'idéologie du mouvement qui les pousse à ne pas se structurer ni s'institutionnaliser, en raison de la grande mobilité des parents et de la brièveté du « temps de la crèche » dans la vie d'un enfant. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ces projets alternatifs. Les crèches sont peu nombreuses ; il est très difficile d'y avoir une place. Ce sont des lieux où l'hygiénisme prime au détriment de l'éducatif, empreints de normes rigides où la priorité est donnée à la lutte contre les maladies infectieuses (le spectre d'une forte mortalité infantile n'est pas loin)… »

Article tiré du CAIRN.

Des « crèches sauvages » à la structuration du réseau associatif (1968-1986), Marie-Laure Cadart . Dans Des parents dans les crèches, utopie ou réalité ? (2006), pages 11 à 24, SITE / https://www.cairn.info/des-parents-dans-les-creches-utopie-ou-realite--9782749205885-page-11.htm?contenu=resume

La condition des femmes de 1968 à ...

Il est vrai que la condition des femmes évolue, incontestablement, à partir de la deuxième moitié du 20ème siècle.

1944 :
Droit de vote des femmes en France

1967 :
La loi Neuwirth autorise la contraception

1974 :
Création d'un secrétariat d'état à la condition féminine , confié à la journaliste FRANCOISE GIRAUD

1975 :
Loi Veil sur la législation de l'avortement. Instauration du divorce par consentement mutuel

« …En 1968, Josette Trat étudiait à la Sorbonne, militait à l'Unef (Union nationale des étudiants de France) et contre la guerre et s'était déjà usé la voix dans la grande manif internationale de Berlin, en février, à crier «Ho-Ho-Ho, Hô Chi Minh» et «Che-che-che-Gue-vara». Surmontant sa timidité, elle intervenait régulièrement en amphi pour mobiliser ses camarades. Et elle n'était pas la seule. «Dans mon comité Vietnam national, il y avait beaucoup de filles qui prenaient la parole en AG et menaient brillamment la polémique», se rappelle-t-elle. Ces militantes, elle les a retrouvées dans la rue, à chaque rassemblement. Du haut de son 1,60 m, elle n'était pas très audacieuse et avait un peu peur de la police, mais elle a fait toutes les manifs, y compris celle du 10 mai : elle a passé la nuit sur les fameuses barricades. «Je n'en menais pas large en regardant les copains et les copines dépaver les rues mais je ne voulais pas déserter.»

Article « En mai 1968, personne nëcoutait les femmes » de Marie-Lys Lubrano

« Ces soixante dernières années ont été pour la femme une ère de changements considérables. Les françaises ont aujourd'hui beaucoup de droits qui leur permettent de défendre leur vie professionnelle et privée.
Tout commence avec le droit de vote des femmes en 1944. Avec ces nouveaux droits dont elles commencent à disposer, on constate un nouveau type de femmes : ''la femme égalitaire'' qui s'oppose à '' la femme ménagère''. Egalitaire car la femme se voit accorder des droits similaires à l'homme : en 1970, la toute-puissance paternelle est remplacée par l'autorité parentale. »

Article « l'évolution de la femme depuis 1945 » tiré du blog familles nombreuses.

« *A la création du Centre universitaire expérimental de Vincennes, en 1969, j'ai rejoint le département de sociologie, créé par Jean-Claude Passeron, alors que j'enseignais déjà à l'Université. Beaucoup de collègues ont, eux, été recrutés à ce moment-là sur des critères politiques, d'appartenance maoïste.*

C'était la domination maoïste sous différentes formes, «spontex » et pas « spontex », dans le milieu étudiant et chez les enseignants non statutaires. La philosophie et la sociologie étaient les bases de ce mouvement gauchiste. Les autres courants politiques n'avaient pas droit de parole, la violence idéologique était très forte.

Ce milieu-là, dans mon souvenir, était plutôt masculin alors que dans d'autres disciplines comme les langues, par exemple, le recrutement des enseignants était plutôt féminin, et les étudiants plutôt des étudiantes. L'Université de Vincennes était globalement en avance du point de vue des femmes, mais il y avait ces secteurs presque entièrement masculins.

Au département de sociologie, au départ, et pendant très longtemps, j'étais la seule femme. Il y avait une ou deux autres collègues, mais très absentes de la vie de la Fac et dudépartement. Et le milieu politique, activiste, ne mettait pas les problèmes des femmes en avant. Il était même plutôt misogyne. Des femmes du MLF sont donc arrivées, au début, dans un environnement peu favorable. Avant le meeting de mai 1970, Antoinette et d'autres avaient demandé une salle. Beaucoup de groupes l'avaient fait et l'avaient obtenue. Elles voulaient avoir un lieu de permanence, être dans l'université, mais cela leur avait été refusé, sous prétexte qu'il n'y en avait plus, que tout avait été distribué, qu'elles étaient un peu en retard… Quand je l'ai su, j'ai senti la colère monter, et je n'étais pas la seule.

© Monique Wittig : 1968-1969 photographie/droit réservé

On a appris qu'il y avait une réunion du Conseil de direction, et elles ont décidé d'y aller pour redemander cette salle. Elles étaient polies, plutôt timides devant cet aréopage masculin, de professeurs d'Université. Plutôt jolies, habillées comme on s'habillait à l'époque, sous influence indienne. Les collègues ont été d'une grossièreté invraisemblable ! Je n'avais jamais vu ça, et je ne m'en suis jamais remise. Moi qui ne me suis jamais vraiment sentie intégrée quelque part, qui suis toujours un peu aux marges des groupes, et qui étais aussi assez timide à l'époque, j'ai trouvé ces femmes tellement « bien élevées » par rapport à la situation que j'ai pris la parole. Je me suis un peu fâchée. Je me souviens d'avoir entendu le terme de « mal baisée », dans la bouche d'un professeur d'Université très connu. Pas un petit enseignant de base.

Il y avait un décalage immense entre ces filles qui ne jouaient pas aux pasionarias, qui demandaient gentiment leur droit – droit qui avait été accordé à 36 000 autres groupes dans la Fac – et les réactions de ces hommes face à ce qui leur apparaissait comme un Mouvement. J'en ai reparlé ensuite avec Claude Frioux, qui était dans ce Comité à l'époque et qui a été plus tard le président de la Faculté, car je l'avais repéré comme étant le seul à avoir blêmi devant les réactions de ses collègues. Vis-à-vis des femmes, ils n'étaient pas forcément « machos », ils pouvaient être très protecteurs dans le cadre d'une relation de supériorité. Mais face à ce qui leur était apparu comme une invasion de leur lieu de pouvoir par un groupe de femmes, ils ont eu peur. C'était d'autant plus injuste et insupportable que celles qui étaient venues n'étaient pas des féministes agressives envers les hommes, en rivalité avec eux. (…)

J'avais été tout à fait intéressée par ce qui s'était passé en mai 1968, puis par ce mouvement autour d'Antoinette, et Monique Wittig, commencé en octobre 68, et que j'ai connu en 69.

Plus tard, j'ai continué au MLF plutôt par sens du devoir : enfin des femmes s'y mettaient, et il me semblait de mon devoir d'aînée de participer. J'ai beaucoup milité dans des groupes de quartiers. Avec ma meilleure amie, on a constitué un groupe dans le 13e, on allait dans les squares, on a fait une garderie d'enfants dans notre immeuble. C'était un courant lié à une conception plus traditionnelle du politique, avec des femmes qui, comme moi, étaient passées par des partis. J'ai été pendant deux ou trois ans dans ce groupe de quartier, mais je ne me suis pas dévouée corps et âme non plus. La tendance « lutte des classes » est arrivée après, et ce groupe n'était ni trotskiste ni maoïste. C'était « être à la recherche des femmes ordinaires », « aller là où étaient les femmes ». Il y avait ces énormes résidences dans le 13e, on faisait vraiment du local. Et on était entre copines, il faut bien le dire. J'allais aussi aux AG des Beaux- Arts. Un véritable cirque !

Les études universitaires sur les femmes ont commencé à Vincennes. Antoinette a commencé très tôt, en 70, à faire ses séminaires, dont un sur la psychanalyse, et il y a eu un peu plus tard des UV diverses et variées sur les femmes. (…)

Ces débuts sont occultés parce que les femmes qui se sont fait connaître par leurs productions intellectuelles dans ce domaine à la fin des années 70 appartenaient à d'autres institutions et qu'elles ont fait la même chose que dans l'histoire des mouvements politiques : se poser en pionnières. Il ne s'est rien passé avant, c'est la nouvelle naissance. L'enseignement de Vincennes – Paris 8 supposait évidemment une implication personnelle des femmes qui enseignaient à propos des femmes. C'était l'époque où il y avait un besoin d'histoire, de recherches sur l'histoire des femmes en France, car le Mouvement faisait apparaître que celle-ci avait été complètement négligée. Un certain nombre d'entre nous ont entrepris des recherches historiques, puis Michelle Perrot est arrivée, brillante, avec une bonne surface socio-intellectuelle, et elle est apparue comme le leader des recherches historiques sur les femmes. À Vincennes, il y avait Madeleine Rebérioux. Elle acceptait de faire un enseignement sur les femmes, mais se déclarait « pas féministe ». Ce qui s'est passé dans cette Université, qui était d'une importance historique, a été souvent censuré dans ce qui s'est écrit ensuite. Le monde intellectuel est un monde d'autocongratulation. Il faut être là auprès des médias. Si on n'apparaît pas, on passe facilement à la trappe. (…)»

Christiane Dufrancatel Témoignage de Christiane Dufrancatel recueilli par Antoinette Fouque, Co-fondatrice du Mouvement de libération des femmes (MLF).

Une crèche à L'Université Paris-Dauphine

La création du Centre universitaire Dauphine

Le Centre universitaire Dauphine (C U D) est créé avec le statut de Faculté par le décret 68-926 du 24 octobre 1968. (20050112-1). Etablissement expérimental, au même titre que Vincennes, fut créé après les événements de mai 1968.
Les locaux sont emplantés dans les anciens bâtiments de l'OTAN (Organisation du traité Atlantique du nord).

Vue aérienne de Université Paris-Dauphine depuis Place du Marechal de Lattre de Tassigny (1970), Service des Archives –Université Paris-Dauphine

La rentrée se déroule entre décembre 1968 et janvier 1969 : près de 2000 étudiants du premier cycle et 500 étudiants de troisième cycle inaugurent cette nouvelle faculté de l'ouest parisien.
L'Université est complètement réorganisée dans le cadre de la loi d'orientation préparée par Edgar Faure, ministre de l'Education nationale, et votée par le Parlement le 12 novembre 1968, six mois après les événements de mai.

Vue du bâtiment Université Paris-Dauphine depuis Place du Marechal de Lattre de Tassigny (1970), Service des Archives –Université Paris-Dauphine, Université Paris-Dauphine

Une Halte Garderie à Paris-Dauphine

A la demande de plusieurs organisations d'étudiants et celle des responsables syndicaux du personnel administratif, technique et de service, le Centre universitaire Dauphine se dote d'une halte-garderie pour 30 à 40 enfants (1969).
À cette époque elle bénéficie d'un agrément provisoire, au titre de Haute garderie. Depuis sa création elle fonctionne sous le contrôle 'une inspection de la PMI et d'un médecin de la PMI.

La crèche de l'Université Paris-Dauphine en 1970, Service des Archives de l'Université Paris-Dauphine.

La Halte-Garderie de l'Université Paris-Dauphine en 1970, Service des Archives de l'Université Paris-Dauphine, Université Paris-Dauphine

Un gémellologue les dirait dizygotes, ces deux universités jumelles mais si dissemblables, enfants naturels d'un joli mois de mai révolté et d'un ministre de l'éducation gaulliste et visionnaire, Edgar Faure.
A l'est : Vincennes – aujourd'hui Paris-VIII –, université ouverte et sociale. A l'ouest : Dauphine – Paris-IX –, sélective et libérale.
En 1968, la jeunesse étudiante joue déjà des coudes pour trouver un strapontin à la Sorbonne, à Nanterre ou à Assas. De 123 000 étudiants en 1945, on passe à 428 000 en 1967. Et la suite s'annonce à l'avenant : le pourcentage de bacheliers dans une génération bondit durant la même période de 4,4 % à 19,6 %. Rien ne semble devoir arrêter cette dynamique. Edgar Faure presse de Gaulle : « Il faut créer de nouveaux établissements d'enseignement supérieur », lui écrit-il en décembre 1968. Le Général acquiesce, mais pose une condition : réformer les universités, afin de briser le système mandarinal qui, notamment à Paris, reproduit, génération après génération, un féodalisme sclérosant.
Domine alors la conviction que l'université de la fin du XXe siècle ne doit pas être une usine à former des enseignants, mais un laboratoire d'innovation pédagogique où se mêleront les disciplines. Peut-il exister une meilleure opportunité que « l'esprit de Mai » pour ouvrir l'université à la modernité ? Devant un Sénat frileux, Edgar Faure donne la réponse que les partisans de l'immobilité comme ceux du mouvement veulent entendre : « Il n'y a pas d'exemple dans l'Histoire qu'une révolution ait été faite simplement par des révolutionnaires. Il faut donc que ces révolutionnaires entraînent des réformistes : mais nous faisons tout ce qu'il faut pour qu'ils n'y parviennent pas. » « Révolutions d'amphi. Mai 68 impose l'innovation pédagogique et la transdisciplinarité à l'université. Deux établissements que tout oppose voient le jour. »
Vincennes et Dauphine sans entraves - Article par Eric Nunes et Jean-luc Navette.
https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/08/04/vincennes-et-dauphine-sans-entraves_5168863_4401467.html

Vincennes
1968-1972

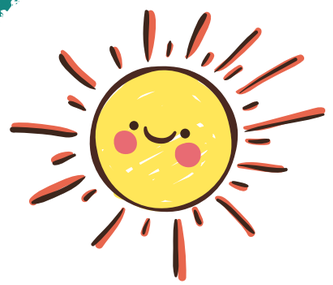

Crèche sauvage à Vincennes 1968-1972

En 1968, à la suite des évènements du mois de mai, la société réfléchit à de nouvelles manières d'enseigner, de se construire et une réforme sociale est en route.
Dès juillet, Edgar Faure est nommé ministre de l'Education nationale et engage immédiatement la construction en urgence du CUEV (Centre Universitaire Expérimental Vincennes). Parallèlement, Pierre Dommergues et Bernard Cassen évoquent la possibilité de créer une crèche dans le CUEV. L'architecte trouve le lieu d'implantation « à l'entrée, à droite » et annonce une rallonge de 3 millions.
Edgar Faure donne son accord.

Au même moment les familles s'organisent pour faire garder leurs enfants alors que les grèves font rage et des idées nouvelles sur l'éducation et la prise en charge des tous petits émergent.
Des crèches sauvages naissent un peu partout en France, à la Sorbonne, sur la pelouse de la faculté d'Aix entre autres.

Atelier Populaire © Affiche de mai 68

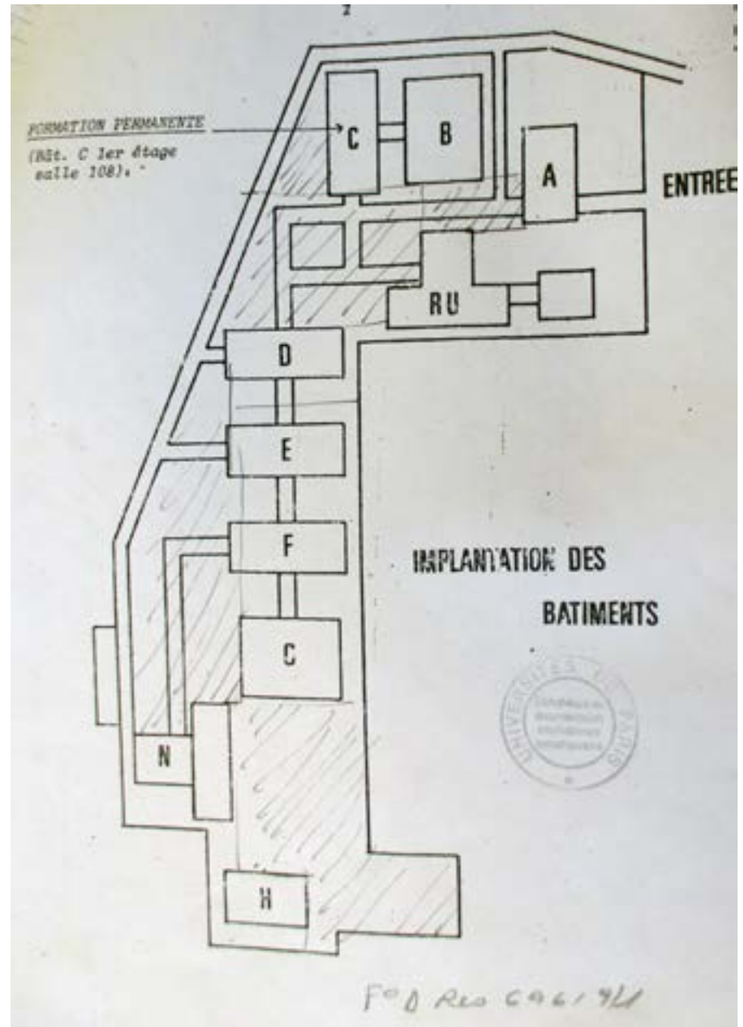

© Guide de l'étudiant Universoté Vincennes 1972-1973_Fonds BDIC

Le 10-11 novembre 1968, le journal Le monde dévoile les plans du bâtiment d'accueil (poste, librairie, tabac, agence de voyage…) et d'une crèche garderie avec un jardin suspendu au premier étage.

Description : [Service Constructeur de l'Académie de Paris]
Projet technique de construction établit par le SCAP17, le 15 septembre 1968.
Bâtiment A : Bureau P et T 70 m2
Banque 70 m2
Vente tabac journaux 70 m2
Accueil 70 m2
Centre médical 120 m2
Crèche 40 enfants 610 m2
TOTAL 960 m2

« La crèche construite au printemps de l'année 1969 est le fruit de l'obstination décidé de quelques étudiants parents, bacheliers ou non, salariés ou non, et de la solidarité sans failles de tous les acteurs de Vincennes. »
Début janvier 1969, les étudiants sont surpris de voir que la crèche promise n'est toujours pas opérationnelle, le 16 ils envahissent le secrétariat général et déposent leurs enfants. Après deux longs mois sans solutions pour les enfants, c'est une école maternelle qui accueillera les plus grands au premier étage du bâtiment A.

05.1503

ADMINISTRATION GENERALE de l'ASSISTANCE PUBLIQUE à PARIS

Sous-Direction
de la
Protection maternelle
et Infantile

Jean Poreau

PARIS, le 24 MAI 1969

PROGRAMME TYPE et EQUIPEMENT INTERIEUR

Crèche de 60 Places

I - Secteur des nourrissons

1) deux dortoirs de 30 berceaux chacun

Surface de chaque dortoir : 35 m2 environ (30 berceaux et un parc amovible)

2) un vestiaire dans lequel seront placées deux tables à langer, un meuble de 24 casiers. Chaque casier aura 40 cm X 30 X 30 et sera fermée par une porte de 30 cm X 30 de manière à cacher les couleurs vérés.

Les casiers du vestiaire doivent être inclus dans le marché de menuiserie.

3) une salle de change, de devra y trouver du pot et d'entre d'une cloison à mi-hauteur, deux baignoires avec rallonges pour eau chaude et eau froide et deux tables à langer.
- un vidoir
- un lavabo à disque pour le personnel
- un petit placard à linge (lot de menuiserie)

4) une terrasse ou devront des dortoirs et ayant au moins 2 mètres de large. Cette terrasse devra communiquer directement avec les dortoirs.

II - Secteur des moyens

1) Deux dortoirs de 40 m2 chacun et comportant l'un et l'autre une aire de jeux fixe clôturée par une barrière dont les barreaux auront espacés de 8 cm au maximum. La hauteur de la barrière sera de 60 cm.

2) Un vestiaire de 24 casses (cf. nourrissons)

.../...

- 2 -

3) Une salle de change (cf. nourrissons)

Les tables à langer devront comporter des dispositifs permettant le rangement des pots.

- un vidoir
- un lavabo à disque pour le personnel
- un placard à linge (à inclure dans le marché de menuiserie)

4) Une terrasse aérée devrait le dortoir et communiquant directement avec celui-ci et ayant au moins 2 mètres de large.

III - Secteur des Grands

1) Deux salles de jeux de 50 à 60 m2 environ chacune, tendues deux insonorisées.

Dans chaque salle on devra trouver un meuble de rangement pour les jouets et un placard pour les lits pliants.

2) Un vestiaire comportant 24 casses. Dans chaque case un système permettra, d'une part, de suspendre les vêtements, d'autre part, de poser les chaussures.

Comme dans les sections des petits et des moyens les vestiaires seront fermés par une porte d'entrée de manière à permettre l'aération et éventuellement le séchage des vêtements.

3) Une salle de change : même disposition que dans les sections des petits et des moyens, mais les baignoires seront de dimensions convenables pour permettre de baigner aisément un enfant de 3 ans.

- des casiers à pots
- une ou deux fontaines seront prévues afin que les enfants puissent se laver les mains
- un vidoir
- un lavabo à disque pour le personnel
- un placard à linge

4) un jardin : bacs à sable et pelouse plantée d'arbres.

Services généraux

- Prévoir si possible un placard mural pour rangement de dossiers.
- prévoir l'installation d'un petit coffre fort qui devra être scellé au mur.

.../...

- 3 -

3) Vestibule d'entrée : prévoir des panneaux d'affichage et un placard pour le rangement du matériel de nettoyage.

4) Cuisine

Elle devra être équipée d'un évier, de paillasses et de placards

5) Lingerie : un devra y trouver des placards de rangement du linge.

6) appartement de directrice de 3 pièces, cuisine et salle de bain, il y faut un plancher-bas, un ou deux placards de rangement dans le couloir, diverses prises de courant.

7) Sanitaires pour le public et le personnel

Sols - Le sol de toutes les pièces de la crèche à l'exception des dortoirs des nourrissons, des couloirs et des pièces réservées aux lavoirs Généraux (cuisine, lingerie, buanderie, réserves, garage de voitures d'enfants) sera recouvert de lapis bulgomme ou de toute autre matière susceptible d'amortir toute chute possible des enfants et de permettre à ces derniers de jouer et de ramper.

Portes - Toutes les portes devront être munies d'un dispositif évitant d'une manière efficace aux enfants de s'écraser les doigts, à l'occasion de l'ouverture ou de la fermeture des dites portes.

Position des poignées et des commutateurs - à placer suffisamment haut pour être hors de portée des enfants.

Fenêtres - Fenêtres à guillotine ou tout autre système ne risquant pas, lorsqu'elles sont ouvertes, de blesser un enfant ou une personne; des appuies verticaux ou des carreaux à tablettes mobiles et réglables devront être prévus.

Radiateurs - Devront toujours être protégés

Buanderie - Séchoir - Prévoir une bonne ventilation et un bon éclairage

Chauffage

Réserves avec étagères

Salle de douches du personnel

Salle de repos du personnel - avec prévoir du courant et amenée de gaz et un placard de rangement.

.../...

- 4 -

Vestiaire du personnel - Du dimensions suffisantes pour recevoir 12 placards individuels

Ramoneur Général : Brûler les suies vifs.

© Archives Nationale FRAN 2018_01604_01605_01606_01607_20 mars 1969

CORRESPONDANCE

LA CRÈCHE DE VINCENNES

A la suite de l'article paru dans « le Monde » du 26 décembre sur les projets du centre de l'enfance de Mme Lenoble-Prédine et « Le courrier de la médecine » paru le 6 février, concernant les problèmes de l'éducation pré-scolaire et scolaire, un groupe de parents, étudiants, enseignants, membres du personnel de la nouvelle faculté de Vincennes, nous écrit une longue lettre dont nous extrayons les principaux passages :

« Nous voulons simplement exprimer ce besoin fondamental d'une crèche sans laquelle Vincennes devient impraticable. L'évidence est telle que notre ministère lui-même assura la construction de locaux pour les tout-petits dans le même temps que celle de la faculté. Car les locaux existent ! Mais ces locaux, trois mois après l'ouverture de Vincennes, ne fonctionnent toujours pas ! (...) Compte tenu des circonstances particulières, dont l'isolement (géographique, pratique, social) de la faculté, la crèche traditionnelle est mise en échec définitivement (...). Quant aux enfants, ils n'ont pas le temps d'attendre et chaque jour, ils souffrent davantage des contradictions dont nous, adultes, nous nous accommodons (...). Le décalage qui existe entre notre vie publique moderne et notre vie privée ancestrale est générateur d'angoisses et de nombreuses maladies de l'enfance (...). Nous pensons, quant à nous, qu'il serait temps de songer à s'occuper réellement des enfants avant de les soigner. »

[Ce groupe de parents, avec lequel nous avons pris contact, nous communique qu'il vient d'apprendre : 1) la création d'une école maternelle dans les locaux existants, laquelle, prévue pour quatre-vingts enfants, ouvrirait à partir du 28 février ; 2) la construction d'une crèche à proximité, qui ouvrirait à la rentrée de Pâques.

Ces jeunes parents nous font remarquer que ces décisions — qui ne correspondent pas aux projets qu'ils avaient élaborés — ne répondent pas aux besoins concrets des membres de la faculté. Les efforts financiers, considérables, qui semblent être déployés ici risquent, nous disent-ils, d'être anéantis.

Au contraire, avec le principe souple préconisé (crèche, halte-garderie et jardin d'enfants) pour les bébés, les moins de cinq ans et les petits écoliers du jeudi : 1) les soixante enfants inscrits des membres de la faculté auraient pu être pris en charge immédiatement. Les petits frères et sœurs et leurs aînés n'auraient pas été séparés ; ils seraient restés dans la faculté en même temps que papa et maman (étudiants, enseignants, membres du personnel), qui auraient pu venir les voir entre leurs cours ; 2) les parents, comme ils le demandaient, auraient pu fournir leur concours au fonctionnement de la « petite unité familiale », réduisant ainsi les frais généraux.

Ces jeunes parents posent cette question qui semble justifiée : pourquoi, dans une faculté de type nouveau, ne cherche-t-on pas à appliquer les principes nouveaux indispensables préservant la santé physique et mentale des enfants et l'équilibre familial ? Peut-être n'est-il pas trop tard pour repenser ce problème. — G. G.]

sèvres 33
pull-overs de marques
en
second Choix
33 RUE DE SÈVRES PARIS 6e - 548.64-73

Pour la rénovation de vos appartements. — Pour l'installation de vos magasins et stands. — Pour le ravalement de vos immeubles.
Faites appel à la
COORDINATION ARTISANALE
Tous corps d'état - Décoration
Téléphonez le matin de 7 h. 30 à 11 h. 30, à SEG. 68-49
Devis gratuits

LE MONDE 26-2-69

© Archives Nationale FRAN_2018_01603 26 février 1969_Article du Monde

Le 13 février 1969, la PMI, sollicité par l'éducation nationale, donne son accord pour prendre en charge la future crèche dans un nouveau bâtiment. En mars 1969, les parents, soutenus par les étudiants-parents décident d'occuper les lieux de manière sauvage et de se relayer pour garder les enfants.

Le 04 mars 1969, Edgar Faure ordonne « la construction immédiate d'une crèche prévue pour accueillir 90 enfants entre 2 ans et 3 ans. Il donne instruction au Recteur de l'académie de Paris de commencer les travaux « sans attendre le financement de l'opération ». Quelques aménagements spécifiques tel que, une barrière de sécurité, des douchettes, des lavabos bas sont ajoutés par le secrétaire aux affaires sociales.
Les travaux se terminent le 08 mai 1969. Le nouveau bâtiment est sur deux étages, le premier étage est dédié aux tout-petits, au rez-de-chaussée se trouvent une salle de change, deux salles de 90 m² à usage de dortoir, une salle de jeux et une cuisine.

A l'automne 1969, la rentrée universitaire est difficile, le nombre peu important des puéricultrices de la PMI ne permet d'accueillir que 25 enfants sur 94 inscrits. De plus les acquis du premier semestre sont perdus, la crèche n'est plus gratuite, la fermeture est à 20 h et les enfants ne peuvent plus y dîner.

© *Affiche en sérigraphie vermillon sur papier journal. Tampon : Atelier Populaire (56 x 80,5 cm)*

Envoyé aux parents octobre 69

APPEL A TOUS LES PARENTS !

Dans l'état actuel du fonctionnement de la crèche, seulement 25 enfants peuvent être réellement gardés (manque de personnel). En fait, 100 enfants sont inscrits et attendent de pouvoir être accueillis.

Les problèmes sont de deux ordres:

- personnel : d'après la législation générale des crèches l'effectif actuel du personnel de la crèche de Vincennes ne peut assurer la garde que de 25 enfants.
- locaux : toujours d'après la même législation les locaux de la crèche de Vincennes ne peuvent recevoir que 60 enfants.

Il faut donc obtenir du personnel supplémentaire et un agrandissement des locaux.

Après une entrevue avec les autorités qui gèrent la pénurie du budget de l'Education Nationale, il apparaît que les crédits demandés pour assurer la garde des cent enfants inscrits ne pourront pas être accordés et que la solution du problème serait de sélectionner parmi les inscrits ceux qui, selon des critères douteux, pourraient être accueillis à la crèche.

NOUS REFUSONS TOUTE FORME DE SELECTION, NOUS REFUSONS QUE LA CRECHE FERME A 20 H ALORS QUE L'ANNEE DERNIERE NOUS AVIONS ACQUI QU'ELLE OUVRE DE 8 H A 22H30, NOUS REFUSONS QUE LES ENFANTS NE PUISSENT Y PRENDRE LEUR REPAS DU SOIR,

ET C'EST PARCE QUE NOUS VOULONS QUE TOUS LES ENFANTS INSCRITS SOIENT PRIS EN CHARGE DANS LES MEMES CONDITIONS, ET IMMEDIATEMENT, QUE NOUS VOUS DEMANDONS DE VENIR A L'ASSEMBLEE GENERALE DE VENDREDI 24 OCTOBRE A 18 HEURES DANS L'AMPHI 2.

Comme l'année dernière nous avions obtenu la crèche, l'école maternelle et leur ouverture jusqu'à 22H30, comme nous avions obtenu la gratuité intégrale de la crèche, par des actions directes, nous recommencerons s'il le faut.

S'il n'y a pas de place à la crèche, qu'on destine d'autres locaux de la fac à cet usage: la fac est grande !

La commission crèche tiendra une permanence toute la journée de lundi à la crèche afin de donner les renseignements complémentaires et d'informer ceux qui ne pourraient pas se rendre à l'A.G.

PARENTS, A NOUS DE JOUER ! commission crèche vincennes
(parents étudiants enseignants personnel)
solidaires des occupations pour les crèches à Censier et aux Beaux-Arts

© *Tract d'Octobre 1969 «Appel à tous les parents !»_Joëlle Guimier*

Paris-Presse 6 Fev. 1970

Une manifestation

genre à Vincennes

Des étudiants pères et mères de famille vont trouver le doyen du centre universitaire avec des couches et des langes sales

SUITE DE LA PAGE 1

Manifestation d'un nouveau genre à Vincennes

Les étudiants avaient tout de même pris la précaution, pour mieux faire savoir leur mécontentement, de se munir de couches et de langes fraîchement souillés par leurs bébés.

Discussions. Menaces. Les enfants vidèrent dans les tuyaux avant d'aller s'ébrouer sur les murs.

« Dialogue »

Les parents profitèrent même de l'occasion pour inscrire quelques phrases injurieuses.

Après vingt minutes de « dialogue », les étudiants quittèrent les lieux, non sans avoir laissé quelques souvenirs sur les murs, les chaises et dans les poches des vêtements du personnel.

Pour le doyen Jean Cabut, cette manifestation constitue pourtant une « agression de l'administration qui l'oblige à s'occuper de telles questions. »

La suppression de la crèche a eu effet été décidée à la suite du refus de la Ville de Paris de subventionner son fonctionnement dans la proportion de 30 %. Le doyen avait aussitôt prévu d'en faire prendre le relais par la protection maternelle infantile dépendant de l'Assistance publique. Toutefois un certain délai étant nécessaire notamment pour assurer le recrutement d'une quinzaine de personnes et obtenir les crédits destinés à leur rémunération il s'ensuivit une interruption. Les étudiants décidèrent alors le 3 janvier d'assurer eux-mêmes le fonctionnement de cette crèche sauvage jusqu'à ce que la bataille les gagne.

Suite page 9

© Journal Paris-Presse, du 06 février 1970

La crèche connaitra un parcours chaotique : prise en charge par la PMI en 1969, puis sauvage entre 1970 et 1972, puis fermeture pendant les grèves, jusqu'à l'Association pour l'accueil de la petite enfance fin 1972…

En 1970, « après 5 mois, La P.M.I quitte le campus universitaire pendant les vacances de Noël sans préavis, emportant les carnets de santé des enfants ; quelques parents envisageront de porter plainte.

Pour cette structure d'un autre âge – horaires stricts, séparation entre le personnel et les parents, entre les petits et les grands – la remise en cause de toute hiérarchie à Vincennes, et les échanges très riches entre les puéricultrices et les parents étaient probablement insupportables. Les parents, qui n'avaient pas été prévenus, se retrouvent devant une porte close. Ils partent alors en manifestation avec les petits vers Paris où ils occupent, dans le cinquième arrondissement, le bureau du directeur de la PMI. Après avoir traité les étudiants de « parents indignes » et menacé de leur enlever leurs enfants, la Protection Maternelle et Infantile fait évacuer adultes et enfants par la police. »

« Le mercredi 4 février 1970, une cinquantaine de militants envahissent les bureaux du président de Vincennes pour demander la réouverture de la crèche ; une histoire de couches souillées va faire événement et attirer la presse. »

Après un incident qui a causé démission et mécontentement vis à vis de l'administration (l'affaire du « biberon-poison »), et alors que la crèche est encore sauvage, sa condition va évoluer. En effet, « La situation se dénoue fin février 1970, des femmes sont engagées à la crèche. [Françoise, Martine, Dalila seront rejointes en mars par Monique, Maïté, Isabelle, Sylvette, Madeleine et Jeanne. Puis en mai arrivent Marie-Madeleine, et Danièle. Il y aura aussi Geneviève et Ana Paula.] Mais pour quatre mois seulement, ce dont personne ne se doute encore. Elles seront licenciées en août 1970.

© photographie de la crèche de Vincennes, fonds Vincennes_BU_Paris 8

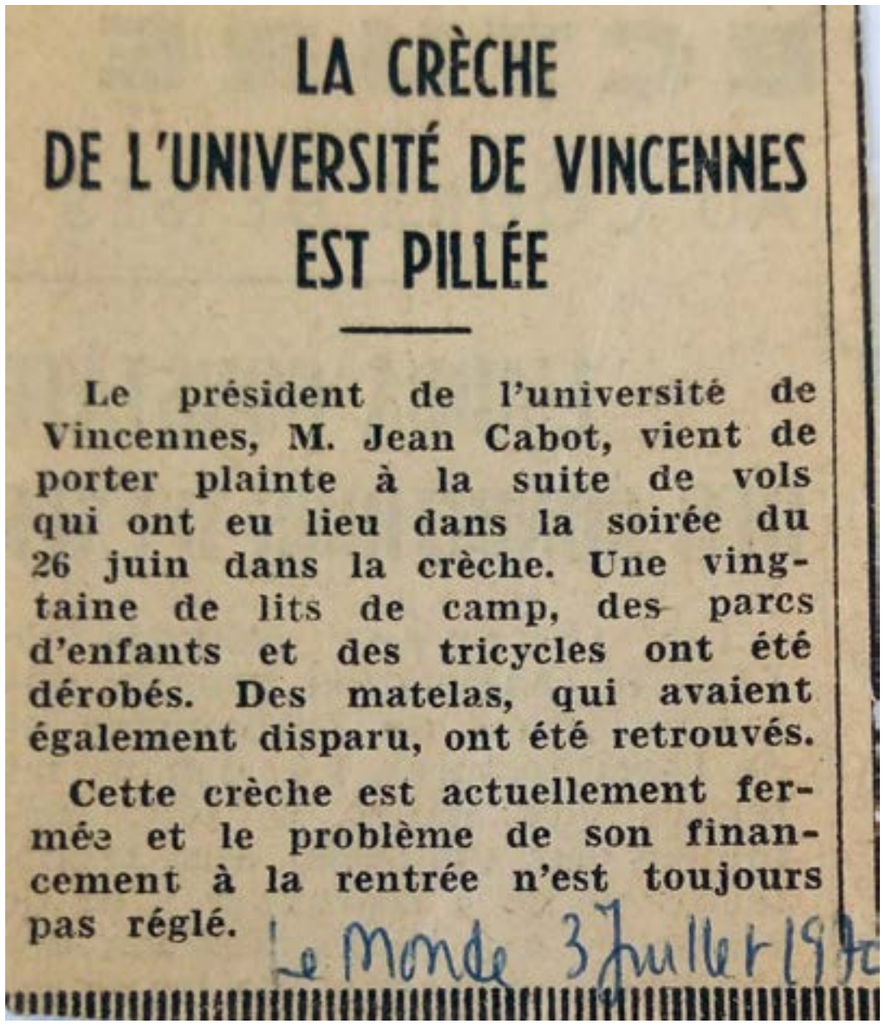

LA CRÈCHE DE L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES EST PILLÉE

Le président de l'université de Vincennes, M. Jean Cabot, vient de porter plainte à la suite de vols qui ont eu lieu dans la soirée du 26 juin dans la crèche. Une vingtaine de lits de camp, des parcs d'enfants et des tricycles ont été dérobés. Des matelas, qui avaient également disparu, ont été retrouvés.

Cette crèche est actuellement fermée et le problème de son financement à la rentrée n'est toujours pas réglé.

Le Monde 3 juillet 197[illegible]

© Article du Monde du 03 juillet 1970

Pendant l'Eté 1970, alors que la faculté s'est vidée de ses étudiants, la crèche est vandalisée « …Une vingtaine de lits de camps, des parcs d'enfants et des tricycles ont été dérobés. Des matelas, qui avaient également disparu, ont été retrouvés. Cette crèche est actuellement fermée et le problème de son financement à la rentrée n'est toujours pas réglé » [article Le Monde 3 juillet 70].
Le Comité UNEF-renouveau de Vincennes « met en garde le personnel contre toutes les provocations qui pourraient avoir lieu tel le vol de matériel de la crèche commis récemment qui, avec le blocage des inscriptions, entrent dans le cadre de ces attaques continuelles menées par le gouvernement ». Le comité s'inquiète aussi pour le « réembauchage » à la rentrée du personnel de la crèche et exige le « paiement du mois de septembre » [Paris Presse, l'intransigeant, 3 juillet 70].

En octobre 1970, à l'arrivée des étudiants, La crèche est fermée. « Les enfants, ceux qui sont arrivés en janvier 69 à Vincennes, ont, du haut de la maternelle, assisté à la construction de la crèche, ils ont connu le personnel de la PMI, puis la crèche sauvage, puis les nouveaux visages des femmes salariées par le Centre universitaire. »
Une grève débute sur le campus. « Il n'y a ni locaux nouveaux, ni prise en charge de la crèche à espérer du ministère ». « Les parents ne veulent plus de la PMI. Leur projet révolutionnaire pour les enfants n'est pas compatible ».

Les années 1971 et 1972 sont marquées par les grandes grèves du personnel de Vincennes. Les revendications sont nombreuses : pénurie de personnel, locaux, moyen, discrimination, défenses des droits…
En cette année 71, la crèche va osciller entre un statut sauvage ranimé par les parents et l'attente d'une solution plus officielle.

Le 28 avril 1971 un accord est trouvé concernant la crèche. « Une équipe d'animateurs est recrutée dans le cadre d'un financement légal : une puéricultrice-directrice, une jardinière d'enfant, une aide maternelle, une cuisinière, une vacataire et une vacation médicale. C'est une victoire et un premier renoncement : la hiérarchie et la grille de salaire sont rétablies. » [Salaires de 1000 F à 2600 F.].

Au même moment les femmes revendiquent des droits « nous voulons des crèches gratuites, ouvertes 24 heures sur 24 dans tous les lieux où les femmes travaillent…
Nous voulons la liberté d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants : la diffusion généralisée des moyens contraceptifs et tant que cette diffusion ne sera pas généralisée, tant qu'il y aura des viols, des imprévus et autres rubéoles, nous voulons le droit à l'avortement libre et gratuit » [Le Torchon brûle, juin-juillet 1971].

À Vincennes, les luttes et les grèves reprennent en mai 1971.
« En juin, le Vice-Président M. Frioux est séquestré puis élu président de l'Université. A la rentrée de septembre 1971 la lutte pour la crèche reprend. Un protocole d'accord mettra fin à la grève, est signé le 10 novembre 1971 ». Aucune décision n'est prise pour la crèche.

En décembre 1972 la crèche se dote d'une association, type loi 1901. L'association pour l'accueil de la petite enfance.

Les crèches sauvages : « nos idées sont révolutionnaires »

…la femme au foyer « est un débouché très important pour les producteurs d'appareils ménagers, alors que la femme au travail tend à résoudre ses (sic) problèmes ménagers par des installations collectives. La femme, main-d'oeuvre sous payée, permet de conserver un volant de chômage important, condition essentielle au bon fonctionnement du marché capitaliste. Il est important enfin de maintenir l'environnement culturel de la petite enfance dans la famille, un des piliers de la société capitaliste : « Travail, famille, patrie » [Centre d'activité des enfants de Censier].
L'idéologie de l'accueil de la petite enfance, jusqu'au milieu des années 1960, est principalement tournée vers les préoccupations hygiénistes : **«** *l'enfant est lavé deux fois par jour, pesé, vacciné, nourri et préservé du monde extérieur jusque dans son uniforme immaculé* **»**. [Perrine Kervran, Le printemps des crèches, documentaire réalisé par Veronik Lamendour (1ère diffusion le 17 février 2009).]
Mai 68 bouleverse cet ordre ancien et des femmes, très actives dans les crèches sauvages, en rendent compte régulièrement dans les réunions du MLF, et on en trouve des traces dès l'automne 69.

1969

« Les enfants… jouaient, entre eux et avec des adultes ; parents, puéricultrices, étudiant.e.s, stagiaires, clowns… Ils s'installaient tranquillement dans les salles occupées, défilaient dans les rues avec leurs parents, portant des pancartes et « se heurtant comme d'autres manifestants aux forces de police ».
Les Cahiers de Mai, octobre 69

« …des crèches où jamais l'enfant ne sera maintenu isolé, classé, étiqueté dans une atmosphère aseptisée… Nous la voulons ouverte sur le quartier aux fils et filles de travailleurs… Bref, la crèche que nous voulons n'est pas un centre d'élevage ».
Censier, 23 juin et 3 novembre 1969

« Au prétendu savoir des psychologues au service de la bourgeoisie… nous répondons par notre pratique de la crèche de Mai 68 à la Sorbonne, des occupations réussies aux Beaux-Arts et à Vincennes. … on veut séparer les gosses d'étudiants de ceux du quartier. … Il s'agit de donner aux étudiants un demi-luxe alors qu'on laisse les travailleurs sans rien. Nous voulons un financement mixte par la Ville et l'Éducation nationale ».
Crèches sauvages contre l'individualisme, octobre-novembre 69

« …créer un centre d'activités pour enfants de 6 mois à 6 ans… éviter la rupture que produit le passage de la crèche à la maternelle… les parents veulent une crèche… GRATUITE ouverte sur le quartier, animée par un personnel mixte… et à horaires souples ; nous refusons que soit instituée une ségrégation entre nos enfants et ceux du quartier ».
Beaux-Arts, septembre 1969

1970

« Nos projets sont précis : horaires d'ouverture correspondant aux heures de cours, employés qualifiés et nombreux aux responsabilités partagées et à salaire égal, présence masculine dans le personnel, gratuité car la crèche est un service public comme l'école… Ces projets sont révolutionnaires. Les récentes déclarations de Guichard qui visent à transformer elles aussi les maternelles en garderies montrent bien que le problème de la petite enfance est grave ».
Crèche de Vincennes, janvier 70

« …nous avons besoin d'un « Centre » d'enfants, crèche, halte-garderie et école maternelle jumelées… Il ne nous intéresse pas de parquer nos gosses comme un troupeau dans le pré… »
Lyon, La crèche sera-t-elle sauvage ? 15 octobre 70

« Un gosse de cinq mois s'épanouit parfaitement en collectivité si on laisse les grands jouer avec lui, s'il est dans un lit et pas dans une cage et si les parents peuvent le voir ».
L'Idiot International, Numéro spécial crèches, mars 1970

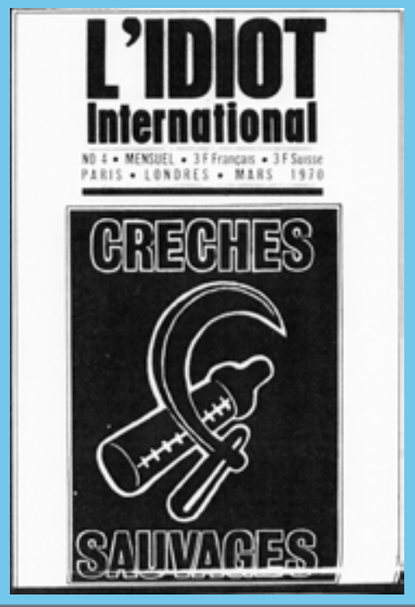

1972

« A la crèche de Censier, nous tenons au principe de ne jamais prendre quelqu'un en charge… toutes les responsabilités sont réparties. Il n'y a pas de division de travail et chaque jour les parents paient trois francs. Avec cet argent nous achetons la nourriture du déjeuner et du goûter, les couches, les produits de toilette et les produits d'entretien… au marché Mouffetard ».
Le Torchon brûle n°3, février 1972
[« Il y a pour toute la France une nouvelle place en crèche pour 1400 naissances ». À Paris, dans le 10°, il y a 90 places de crèches municipales. Pour avoir droit à une crèche municipale, il faut s'inscrire sur une liste d'attente et cette attente dure trois ans ! Mais il y a des pistonnés ».]

Une crèche à L'Université Paris-Dauphine (1969-1980)

Une Halte Garderie à Paris-Dauphine : organisation et fonctionnement

La crèche est ouverte du lundi au samedi midi. Les enfants du personnel sont accueillis de 8h45 à 17h30 (crèche) ; ceux des enseignants et étudiants sont gardés de 8h15 à 12h et 12h45 à 18h15, sur des créneaux d'une demi-journée maximum.

HALTE GARDERIE

DU CENTRE UNIVERSITAIRE DAUPHINE

ACCUEIL DES ENFANTS

Les enfants, de 3 mois à 3 ans, du Personnel administratif, des Enseignants et des Etudiants pourront être gardés au C. U. D. du lundi matin au samedi midi sauf pendant la période des vacances.

Les enfants du Personnel administratif sont accueillis de 8h45 à 17h30.

Les mamans reprennent leur enfant pour le repas de midi, entre 12h et 12h30.

Les enfants des Enseignants et des Etudiants sont gardés de 8h15 à 12h et de 12h45 à 18h15 pour une durée variant entre 1h et la demi-journée.

Aucun enfant qui semble être atteint de maladie ne peut être reçu à la garderie. Cette clause est également en vigueur si un frère ou une soeur est atteint de maladie contagieuse et pendant les délais d'éviction obligatoire pour les élèves des établissements scolaires.

ORGANISATION

Pour la préparation des biberons et des bouillies les mamans apportent le lait (sauf s'il s'agit de lait frais pasteurisé) les farines et l'ordonnance du pédiatre.

Pour les enfants qui n'ont plus que 4 repas le goûter est donné à la puéricultrice, par la mère à 17h30. La boisson est fournie par le Centre.

Pour les tout petits la maman est priée de donner, dans un petit sac en plastique, une ou deux couches. L'ouate cellulosique est donnée.

Lorsque le temps le permettra les enfants qui marchent iront jouer dans le square avenue de Pologne.

INSCRIPTION DES ENFANTS

L'inscription est faite sur présentation du livret de famille ou d'une fiche familiale d'état civil et du carnet de santé.

Le paiement se fait à l'avance, pour la semaine, le lundi.

Des réductions peuvent être accordées, selon un barème établi à l'avance, sur présentation de la déclaration des revenus 1969.

S'adresser à : Madame DUBILION, directrice de la halte garderie Po 20 22 81

Les enfants ne sont rendus qu'aux personnes qui les ont confiés à la garderie.

Circulaire portant sur les modalités d'accueil, l'organisation et l'inscription des enfants (1970), Service des Archives de Paris-Dauphine, Université Paris-Dauphine.

De la Halte Garderie à Paris-Dauphine à la crèche

En 1975 un arrête préfectoral datant de 29 juillet 1975 autorise à titre provisoire le fonctionnement de la crèche à l'Université Paris Dauphine.
La direction de la crèche a été confiée à Madame DRYK, sage-femme, et son adjointe, Madame CASANOVA est infirmière.

Préfecture de Paris
Direction générale de l'Action sanitaire et sociale
Sous-Direction de la Protection médico-sociale de l'enfance

12, rue de laCollégiale
75231 PARIS CEDEX 05

P.M.I. CD.AD

PARIS, LE

Le Préfet de Paris,

Vu l'ordonnance du 2 novembre 1945 sur la Protection maternelle et infantile,

Vu l'arrêté ministériel du 18 avril 1951, réglementant le fonctionnement des crèches,

Vu l'avis émis par le médecin chef du service de la Protection maternelle et infantile,

Sur le rapport du DirecteurGénéral de l'Action Sanitaire et sociale (Sous-Direction de la Protection médico-sociale de l'enfance),

Sur la proposition du Secrétaire Général de Paris,

ARRETE

Article 1er - M. le Président de l'Université de Paris-Dauphine est autorisé à titre provisoire, à admettre 40 enfants de moins de 3 ans à la crèche sise place du maréchal de Lattre de Tassigny Paris 16ème.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera remise à M. le Président de l'Université de Paris-Dauphine.

Fait à Paris, le 29 JUIL. 1975

Pour le Préfet de Paris et par délégation
Le Sous-Directeur
chargé de la Protection
Médico-Sociale de l'Enfance
Signé : M. GRUNBERG

POUR COPIE CONFORME
Le Sous-Directeur
chargé de la Protection
Médico-Sociale de l'Enfance
Signé : M. GRUNBERG

Arrêté préfectoral du 29.07.1975 qui donne l'agrément provisoire pour une crèche de 40 enfants de moins de 3 ans, Service des Archives de l'Université Paris-Dauphine (1975), Université Paris-Dauphine

De la Halte Garderie à la crèche

Cet agrément ne sera définitif que lorsque la direction de la crèche sera confiée à une infirmière puéricultrice.
En 1977 infirmière puéricultrice a été recrutée autorisant ainsi l'agrément définitif.
La crèche compte 40 enfants de moins de 3 ans.

Préfecture de Paris
Direction générale de l'Action sanitaire et sociale
Sous-Direction de la Protection médico-sociale de l'enfance

12, rue de la Collégiale
75231 PARIS CEDEX 05

P.M.I. - CD.EA

PARIS, LE - 1 SEPT 1975

Monsieur le Président,

Le 31 juillet, je vous ai adressé ampliation de l'arrêté en date du 29 juillet 1975 autorisant à titre provisoire le fonctionnement de la crèche de l'Université Paris-Dauphine.

L'autorisation définitive ne pourra vous être donnée que lorsque la direction de la crèche sera confiée à une puéricultrice diplômée d'Etat.

Je n'ignore pas les difficultés que présente le recrutement de cette catégorie d'agent, mais la sortie de la promotion 1975 en octobre prochain devrait vous permettre de vous assurer le concours d'une puéricultrice diplômée.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le Sous-Directeur
chargé de la Protection
Médico-Sociale de l'Enfance

E. SAINTON

Monsieur le Président
de l'Université Paris-Dauphine
Place du Maréchal Delatre de Tassigny
75016 PARIS CEDEX 05

ADMINISTRATION GENERALE
-2 SEP 75 010055
ARRIVEE

Courrier du 01.09.1975 précisant que cet agrément ne sera définitif que lorsque la direction de la crèche sera confiée à une infirmière puéricultrice (1975), Service des Archives de l'Université Paris-Dauphine, Université Paris-Dauphine

Vincennes
1972-1980

Une crèche associative à Vincennes 1972-1980

En décembre 1972, la crèche devient une association loi 1901. Elle réunit le Président de l'Université, les parents, les étudiants et le personnel. Elle est animée à moitié de parents et de puéricultrices, éducatrices détachées par le Rectorat.
Tous se partagent les tâches sans hiérarchie de travail.
La formule « crèche ouverte », telle qu'elle existait depuis l'origine, « est adoptée d'emblée ».
En 1975, deux cents enfants étaient inscrits sur liste d'attente, mais par manque de personnel seul 47 enfants étaient gardés. Cela va générer des pressions.
Denise Dumas est devenue la directrice au bout de 3 ans, malgré son autogestion et sa gratuité. Le fonctionnement de la crèche change, les étudiants perdent peu à peu toute initiative, la présence de leurs enfants laissant place peu à peu aux enfants du personnel et des enseignants. Les parents-étudiants seront « invités » à participer aux activités de la crèche.
Elle est désormais payante et les horaires ont grandement diminué (09h – 17h), pour conséquence : «les parents-étudiants » ne peuvent assister aux cours du soir. Ils réussiront à obtenir l'ouverture de la crèche jusqu'à 19h. Malgré tout, la crèche est restée « novatrice et expérimentale ».

© photographie atelier photographique université Paris 8

© photographie atelier photographique université Paris 8

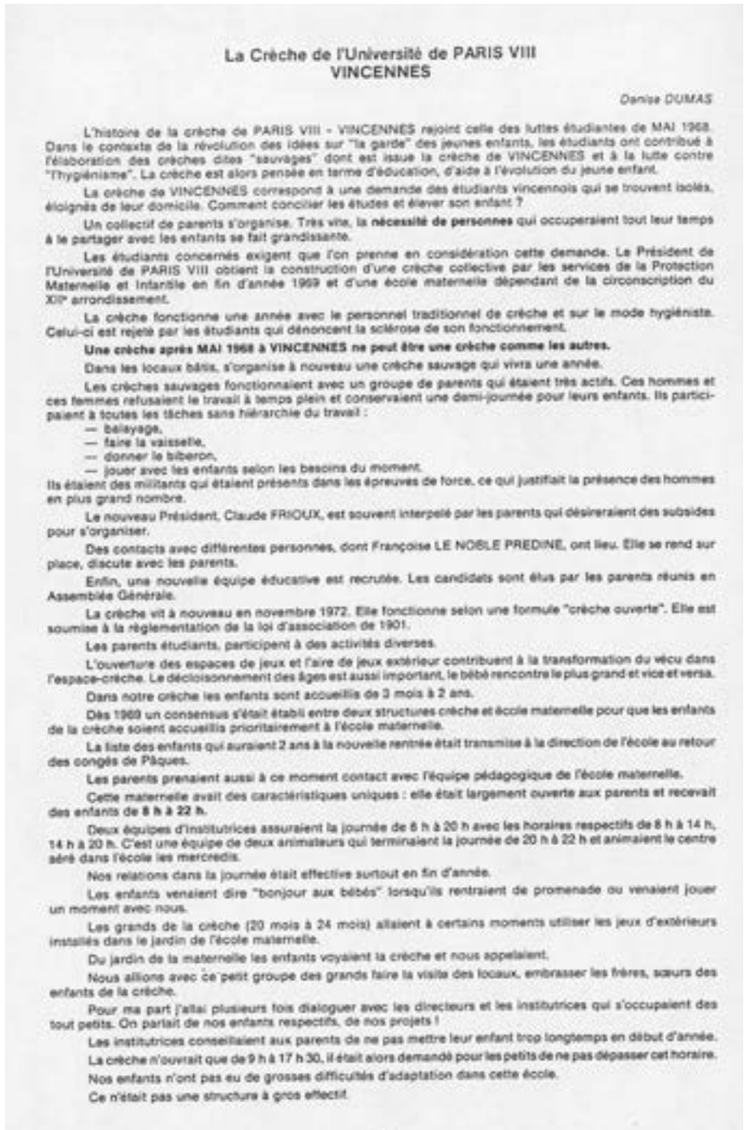

La Crèche de l'Université de PARIS VIII
VINCENNES

Denise DUMAS

L'histoire de la crèche de PARIS VIII - VINCENNES rejoint celle des luttes étudiantes de MAI 1968. Dans le contexte de la révolution des idées sur "la garde" des jeunes enfants, les étudiants ont contribué à l'élaboration des crèches dites "sauvages" dont est issue la crèche de VINCENNES et à la lutte contre "l'hygiénisme". La crèche est alors pensée en terme d'éducation, d'aide à l'évolution du jeune enfant.

La crèche de VINCENNES correspond à une demande des étudiants vincennois qui se trouvent isolés, éloignés de leur domicile. Comment concilier les études et élever son enfant ?

Un collectif de parents s'organise. Très vite, la **nécessité de personnes** qui occuperaient tout leur temps à le partager avec les enfants se fait grandissante.

Les étudiants concernés exigent que l'on prenne en considération cette demande. Le Président de l'Université de PARIS VIII obtient la construction d'une crèche collective par les services de la Protection Maternelle et Infantile en fin d'année 1969 et d'une école maternelle dépendant de la circonscription du XII[e] arrondissement.

La crèche fonctionne une année avec le personnel traditionnel de crèche et sur le mode hygiéniste. Celui-ci est rejeté par les étudiants qui dénoncent la sclérose de son fonctionnement.

Une crèche après MAI 1968 à VINCENNES ne peut être une crèche comme les autres.

Dans les locaux bâtis, s'organise à nouveau une crèche sauvage qui vivra une année.

Les crèches sauvages fonctionnaient avec un groupe de parents qui étaient très actifs. Ces hommes et ces femmes refusaient le travail à temps plein et conservaient une demi-journée pour leurs enfants. Ils participaient à toutes les tâches sans hiérarchie du travail :

— balayage,
— faire la vaisselle,
— donner le biberon,
— jouer avec les enfants selon les besoins du moment.

Ils étaient des militants qui étaient présents dans les épreuves de force, ce qui justifiait la présence des hommes en plus grand nombre.

Le nouveau Président, Claude FRIOUX, est souvent interpelé par les parents qui désireraient des subsides pour s'organiser.

Des contacts avec différentes personnes, dont Françoise LE NOBLE PREDINE, ont lieu. Elle se rend sur place, discute avec les parents.

Enfin, une nouvelle équipe éducative est recrutée. Les candidats sont élus par les parents réunis en Assemblée Générale.

La crèche vit à nouveau en novembre 1972. Elle fonctionne selon une formule "crèche ouverte". Elle est soumise à la réglementation de la loi d'association de 1901.

Les parents étudiants, participent à des activités diverses.

L'ouverture des espaces de jeux et l'aire de jeux extérieur contribuent à la transformation du vécu dans l'espace-crèche. Le décloisonnement des âges est aussi important, le bébé rencontre le plus grand et vice et versa.

Dans notre crèche les enfants sont accueillis de 3 mois à 2 ans.

Dès 1969 un consensus s'était établi entre deux structures crèche et école maternelle pour que les enfants de la crèche soient accueillis prioritairement à l'école maternelle.

La liste des enfants qui auraient 2 ans à la nouvelle rentrée était transmise à la direction de l'école au retour des congés de Pâques.

Les parents prenaient aussi à ce moment contact avec l'équipe pédagogique de l'école maternelle.

Cette maternelle avait des caractéristiques uniques : elle était largement ouverte aux parents et recevait des enfants de **8 h à 22 h.**

Deux équipes d'institutrices assuraient la journée de 8 h à 20 h avec les horaires respectifs de 8 h à 14 h, 14 h à 20 h. C'est une équipe de deux animateurs qui terminaient la journée de 20 h à 22 h et animaient le centre aéré dans l'école les mercredis.

Nos relations dans la journée était effective surtout en fin d'année.

Les enfants venaient dire "bonjour aux bébés" lorsqu'ils rentraient de promenade ou venaient jouer un moment avec nous.

Les grands de la crèche (20 mois à 24 mois) allaient à certains moments utiliser les jeux d'extérieurs installés dans le jardin de l'école maternelle.

Du jardin de la maternelle les enfants voyaient la crèche et nous appelaient.

Nous allions avec ce petit groupe des grands faire la visite des locaux, embrasser les frères, sœurs des enfants de la crèche.

Pour ma part j'allai plusieurs fois dialoguer avec les directeurs et les institutrices qui s'occupaient des tout petits. On parlait de nos enfants respectifs, de nos projets !

Les institutrices conseillaient aux parents de ne pas mettre leur enfant trop longtemps en début d'année.

La crèche n'ouvrait que de 9 h à 17 h 30, il était alors demandé pour les petits de ne pas dépasser cet horaire.

Nos enfants n'ont pas eu de grosses difficultés d'adaptation dans cette école.

Ce n'était pas une structure à gros effectif.

Archives de la crèche Saint-Denis_Antonella Gesbert

Archives Joëlle Guimier_Tract_1977

En janvier 1977, un centre d'orthogénie* de la MNEF « contraception, avortement, sexothérapie » se tiendra au premier étage.
Depuis 1978, les menaces de déménagement planaient sur Vincennes […] des discussions avec les enseignants de Sciences de l'éducation [ont menés à] faire un film : « il fallait écrire cette histoire, née des luttes étudiantes ».
Le tournage** se terminera en avril 1980… quatre mois avant la destruction, mais ne sera montée qu'en mars 1983 car le matériel à Saint-Denis était obsolète et l'association a dû financer le montage du film à l'extérieur de l'Université.

** régulation des naissances.*

*** Denise Dumas a conservé le film et donné une copie au service des archives, il a été projeté lors de l'exposition.*

© photographie Samuel Dumas_vue de la crèche à Vincennes

Archives de la crèche Saint-Denis_Antonella Gesbert

Le transfert

Le transfert de Vincennes à Saint-Denis 1980

Dés 1976 la mairie de Paris prévoit « l'expulsion » de l'Université de Vincennes vers un autre site. Il faudra plusieurs années de concertations pour trouver le nouveau lieu d'implantation de l'Université, et se sera finalement Saint-Denis. Dès mars 1979 les vincennois sont conscients que tous les acquis sociaux sont menacés : le Resto-U, la crèche, la maternelle, les équipements sportifs…
C'est M. Elmary, fraichement nommé à la suite de la démission du président Pierre Merlin, qui est en charge du déménagement. Les journaux étudiants sont nombreux à s'insurger suite à cette nouvelle.
De plus, la crèche et la maternelle ne seront pas intégrées dans les nouveaux plans du bâtiment. En juillet 1980, chaque service et département de l'Université reçoivent un courrier leur ordonnant de faire les cartons en vue du déménagement. Cependant l'école maternelle n'a pas reçue cette directive.
En janvier 1980, les parents d'élèves de la maternelle appellent au soutien des usagers de l'Université afin de sauver la crèche et l'école. Article « le Mongol », 07 janvier 1980, fond Guy Berger

Couverture du journal le Mongol n°7 janvier 1980 © fonds Guy Berger

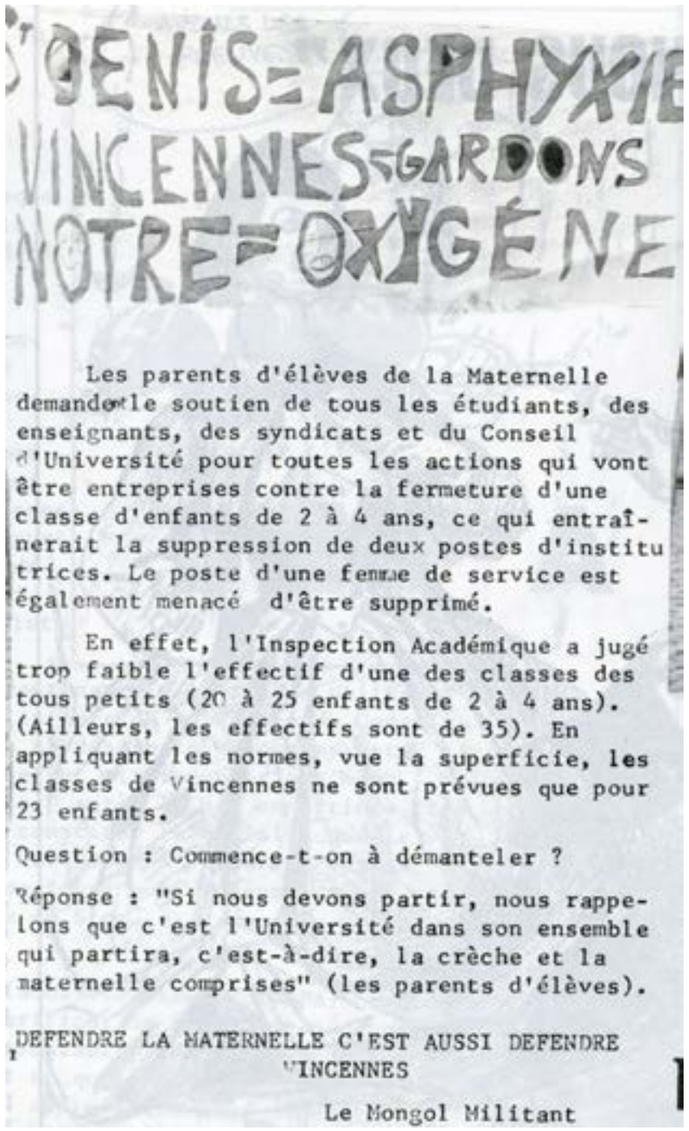
SAINT DENIS = ASPHYXIE
VINCENNES = GARDONS NOTRE = OXYGÈNE

Les parents d'élèves de la Maternelle demandent le soutien de tous les étudiants, des enseignants, des syndicats et du Conseil d'Université pour toutes les actions qui vont être entreprises contre la fermeture d'une classe d'enfants de 2 à 4 ans, ce qui entraînerait la suppression de deux postes d'institutrices. Le poste d'une femme de service est également menacé d'être supprimé.

En effet, l'Inspection Académique a jugé trop faible l'effectif d'une des classes des tous petits (20 à 25 enfants de 2 à 4 ans). (Ailleurs, les effectifs sont de 35). En appliquant les normes, vue la superficie, les classes de Vincennes ne sont prévues que pour 23 enfants.

Question : Commence-t-on à démanteler ?

Réponse : "Si nous devons partir, nous rappelons que c'est l'Université dans son ensemble qui partira, c'est-à-dire, la crèche et la maternelle comprises" (les parents d'élèves).

DEFENDRE LA MATERNELLE C'EST AUSSI DEFENDRE VINCENNES

Le Mongol Militant

Tract extrait du journal le Mongol n°7 janvier 1980 © fonds Guy Berger

Le 12 juin 1980, lors de la commission budget et locaux, Blanche Grimbaum rappelle que la crèche n'existait pas à l'origine de Vincennes et qu'une occupation de la maternelle avait imposé son ouverture. La commission décide de maintenir les dix employés et d'obtenir à Saint-Denis des locaux au rez-de-chaussée du bâtiment G pour 40 enfants, en vue de créer une crèche d'entreprise.
Le 27 août 1980, le CUEV est démoli dans la nuit. A ce moment, l'espoir de l'implantation d'une crèche sur le site de Saint-Denis est toujours vivant.

La démolition de l’université Paris 8 à Vincennes

Le Monde

ÉDUCATION

La démolition des anciens locaux de l'université de Paris-VIII

Les travaux de démolition des bâtiments de l'université de Vincennes ont commencé tôt mercredi 27 août (nos dernières éditions du 28 août). Ces locaux, construits pendant l'été 1968, avaient abrité jusqu'au mois de juillet dernier l'université de Paris-VIII qui a été transférée ces dernières semaines dans de nouveaux bâtiments à Saint-Denis (« le Monde » du 23 août).

Le permis de démolir les bâtiments a été délivré le 29 juillet par la mairie de Paris. Certains élus parisiens s'étaient posé la question de savoir s'il était « économique » de démolir 40 000 mètres carrés de bâtiments qui avaient coûté 20 millions de francs. M. Jacques Chirac, après avoir ordonné une enquête, a jugé qu'il était préférable de détruire l'ensemble immobilier.

La précipitation avec laquelle les travaux de démolition ont été effectués, oblige à poser encore une question : pourquoi avoir envoyé des pelles mécaniques pour mettre à terre en quelques jours des bâtiments conçus pour être démontés et donc... réutilisés ailleurs ?

Vincennes écrasée

Bâtie en un mois, l'université de Paris-VIII (Vincennes) s'est écroulée en un jour. Ou il ne s'en faut pas de beaucoup. Le déménagement à peine terminé, les démolisseurs sont entrés en action, mercredi 27 août à l'aube. Dans la matinée, ils avaient déjà abattu... un travail monstre. La plupart des bâtiments (verre et aluminium) étaient entamés, mordus par les pelles mécaniques, ébranlés par de lourds boulets suspendus à des filins d'acier. La cafétéria était encore sauve quand l'heure de la pause-déjeuner permit aux hommes de relâcher leur attention.

Car, juchés dans leur cabine, agrippés à leurs manettes, ils travaillaient avec conscience, les yeux fixant à travers la poussière l'endroit précis où il convenait de porter un nouveau coup.

Le vacarme ayant cessé, on n'entendait plus que des craquements sinistres provenant de matériaux abandonnés en porte à faux. Parfois, un débris se détachait furtivement.

Un coup de pelle

La démolition ? Presque un art. D'abord, pelle repliée, donner un coup négligent dans une fenêtre du deuxième étage, histoire de ménager une prise. Bris de verre du plus bel effet. Alors, projeter la pelle en avant, dents agressives, faire tomber, crever un plancher et laisser descendre. C'est tout le dégât que peut provoquer d'un seul coup de pelle ! Dans un craquement mêlé au chuintement produit par les feuilles d'aluminium flottant quelques instants dans les airs, tombaient pêle-mêle : radiateurs, portes, fenêtres, pans de murs avec les affiches qui les couvraient, stores, tuyauterie... Et la pelle, tout embarrassée de fils électriques, mais s'en souciant comme d'une guigne, reprenait son élan pour l'assaut suivant.

Le deuxième étage ravagé sur 10 à 15 mètres de long, ce qui était au-dessus s'effondrait de soi-même. Il restait à écraser l'amas sous les chenillettes, à se déplacer quelque peu et à poursuivre ce travail de termite.

Ce que les spécialistes considéraient comme un chef-d'œuvre du préfabriqué n'était plus, mercredi soir, qu'un gros tas de gravats d'où émergeaient çà et là, quelques moignons, vestiges de bâtiments tordus. Vision hallucinante d'après séisme.

Encore une journée ou deux pour finir de tout déblayer, et la Ville de Paris retrouvera son terrain aussi propre qu'elle l'avait loué.

CHRISTIAN COLCOMBET.

© Christian COLCOMBET, article publié le 29 août 1980, Le Monde_ fonds Vincennes

© photographies des batîments_fonds Vincennes - laboratoire photographique_la crèche_SD

© photographies Jean-Louis Boissier_destruction de l’université Paris VIII à Vincennes août 1980

© photographies des batîments_fonds Vincennes - laboratoire photographique_université Vincennes Paris VIII_SD

© Trois photographies Mireille Blanc_destruction de l’université Paris VIII à Vincennes août 1980

© Trois photographies Mireille Blanc_destruction de l’université Paris VIII à Vincennes août 1980

© Trois photographies Mireille Blanc_destruction de l’université Paris VIII à Vincennes août 1980

Saint-Denis
1980-2002

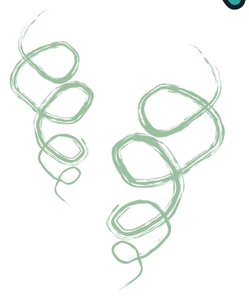

La crèche à Saint-Denis 1980 – 2002

A l'Été 1980 « Qu'en est-il de la crèche de Vincennes ? »

« A Saint-Denis, rien n'est prévu pour les enfants, pas un seul mètre carré ne leur est dédié. Pourtant l'année précédente, les parents avaient prévenu : la crèche s'installerait « au détriment des surfaces prévues… et ils avaient envisagé « d'envahir des secrétariats ». Et voilà pourquoi tous « reprenant illico leur mode de pression originel, squattent dès l'arrivée…les locaux administratifs du département de géographie (salles 263-261) ».

© photographie Mireille Blanc université Paris 8_Josephine

© Photographie Justina Obertan_crèche de Saint Denis

UNIVERSITÉ DE PARIS–VINCENNES
(PARIS VIII)
~~Le Président~~
ADM.PRO/NB N° 2967

Paris, le 16 juin 1980.

L'Administrateur Provisoire

A

Membres de "l'Association pour la Petite Enfance"

-a/s crèche-

Comme vous le savez, je m'emploie depuis mon arrivée dans l'Université, non seulement à assurer la continuité du service public, mais aussi à obtenir que le potentiel de l'Université Paris VIII ne soit en rien minoré lors de son transfert à Saint-Denis.

Le cas de la crèche de l'Université qui ne fait, pas juridiquement partie de l'Université, ni au niveau des services généraux ou communs, ni au titre des U.E.R., avait néanmoins retenu toute mon attention.
Je considère en effet que certains services, s'ils ne sont prévus, ni par les règlements, ni par les statuts de l'Université, devraient avoir leur place dans tout établissement d'une certaine importance, en raison de l'aide qu'ils apportent aux personnels et aux étudiants.

C'est en ce sens que, dans l'impossibilité actuelle d'organiser une crèche dans l'enceinte où sera implantée l'Université Paris VIII à Saint-Denis, j'ai demandé à Monsieur le Recteur de l'Académie de Créteil de bien vouloir rechercher une solution à cette question.

Responsable des seuls services de l'Education nationale, Monsieur le Recteur d'Académie considère que cette question ne relève pas de sa compétence mais de celle des autorités locales et d'autres administrations.

Aussi, serait-il peut-être souhaitable, en votre qualité d'association gestionnaire de prendre avec ces autorités tous les contacts nécessaires, auxquels je m'associerai au moment que vous jugerez opportun et où cela sera possible.

Je peux toutefois déjà vous dire, qu'en ce qui concerne l'aide en personnels et en crédits, que l'Université apporte à la crèche installée à Vincennes, une formule de conventionnement pourrait être recherchée avec une crèche municipale permettant de maintenir "les prix d'accueil" à un niveau supportable par les personnels et les étudiants.

Ch. ELMARY

Route de la Tourelle – 75571 – PARIS CEDEX 12 – Tél. 374. 12. 50.

Archives administrative de la crèche Saint-Denis_16 juin 1980_fonds Antonella Gesbert

Le 14 janvier 1981, la crèche occupe finalement le bâtiment G.

A l'automne 1980, la directrice est toujours Denise Dumas et cela jusqu'en 1996.
La crèche est « un lieu d'observation et d'expérimentation pour certains étudiants de l'université ou d'écoles d'éducateurs de jeunes enfants (...) »

De 1980 à 1999, la crèche est publique, financée par l'université. Le personnel administratif est embauché pour la crèche. Elle accueille toujours des enfants d'étudiants, de personnel administratif et d'enseignant. Les professionnels sont payés les uns par l'université les autres par l'association.
Malgré des travaux et des investissements en 1998, une souplesse des horaires d'accueil et la qualification du personnel, on demande à l'association de trouver des financements extérieurs, des partenariats. Sans moyens supplémentaires elle devra déposer le bilan.

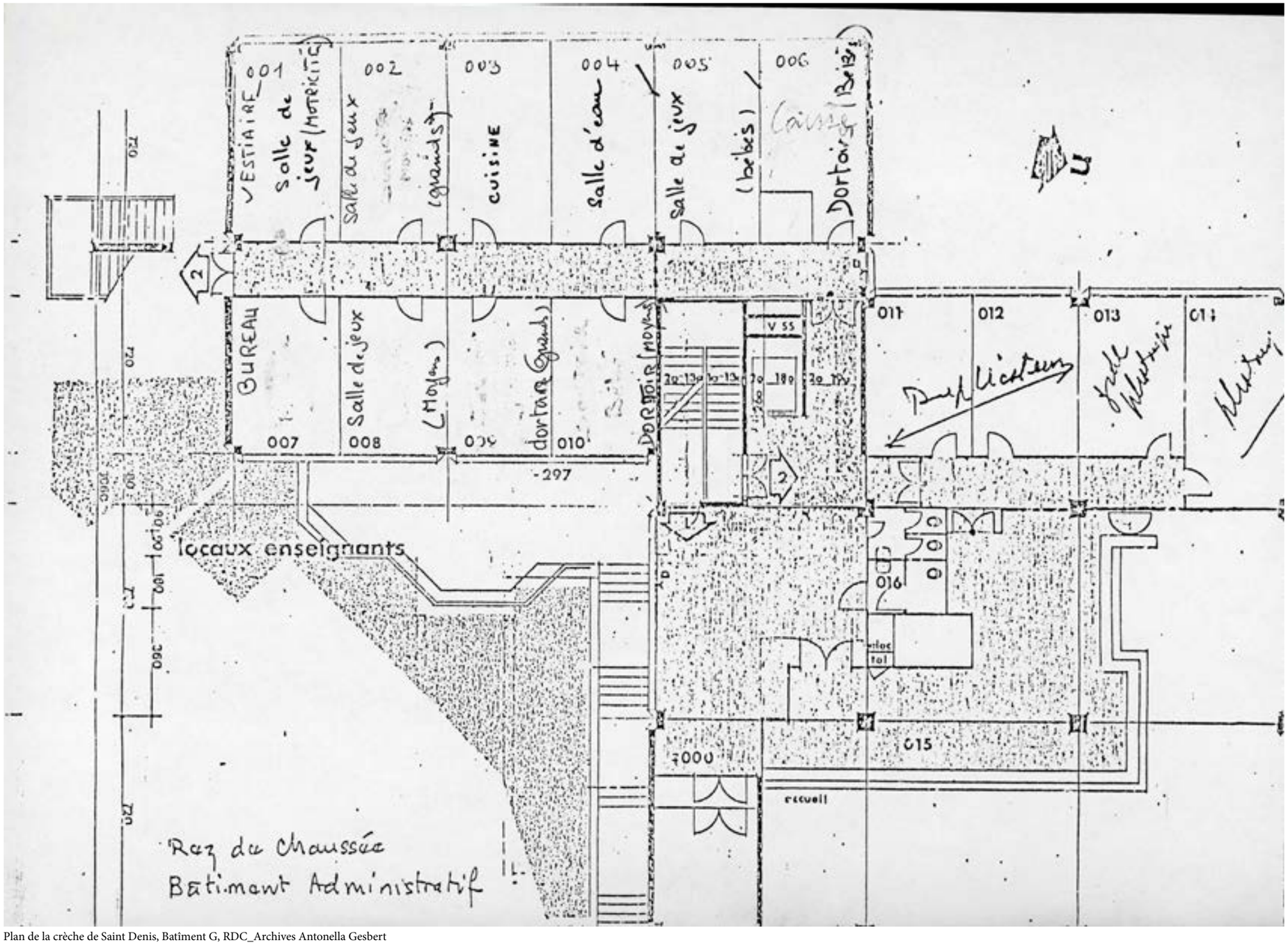

Plan de la crèche de Saint Denis, Batiment G, RDC_Archives Antonella Gesbert

La crèche résiste...

LES PETITS GENIS DE PARIS 8

IL ETAIT UNE FOIS DANS L 'UNIVERSITE PARIS 8 DES ETUDIANTS MILITANTS, QUI SE SONT BATTUS POUR CREER UNE CRÈCHE.

MAINTENANT ON VEUT LA FAIRE MOURIR ! ! !

CRÉEE APRES MAI 68 A VINCENNES, ON ORGANISE UNE CRECHE SAUVAGE QUI VIVRA UN AN.CETTE CRÈCHE SE VEUT NOVATRICE DANS SES CHOIX PEDAGOGIQUES ET PHILOSOPHIQUES.

L HISTOIRE DE LA CRECHE PARIS 8 VINCENNES REJOINT CELLE DES LUTTES ETUDIANTES DE MAI 68.
DANS LE CONTEXTE DE LA REVOLUTION DES IDÉES SUR L' ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS.
LES ETUDIANTS ONT CONTRIBUÉ à L ' ELABORATION DES CRECHES (DITES SAUVAGES),DONT EST ISSUE LA CRECHE DE VINCENNES.

L ECOLE SAINT HONORE DE PARIS NOUS SOLLICITAIT COMME LIEU DE STAGE POUR LEURS ELEVES EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS .
L ' ACCUEIL SE FAISAIT AUTOUR D ' UN CAFE ET D 'UNE COLLATION AVEC LES PARENTS ET LES ENFANTS
CELA ETAIT FAMILIAL , ENCHANTEUR ET GAIE . LA SEPARATION DES MAMANS ET DES PAPAS D'AVEC LEUR ENFANTS SE PASSAIT DE FACON PLUS HARMONIEUSE. LES MAMANS QUI DONNAIENT LE SEIN A LEUR BEBE POUVAIENT VENIR QUAND ELLES LE DESIRAIENT.
LES ENFANTS AIMAIENT CES MOMENT DE CALMES ET DE DOUCEURS .
DANS UNE AUTRE PIECE DES MAMANS ET DES PAPAS RACONTAIENT DES HISTOIRES AUX AUTRES BAMBINS.
NOUS SORTIONS DE LA CRECHE POUR PARTIR EXPLORER LES LOCAUX DE L UNIVERSITE PARIS 8 REMPLIS DE COULEURS ET PLEIN CHOSES A VOIR.

LES ENFANTS ATTENDAIENT L 'HEURE MAGIQUE DE SORTIE , VITE LE MANTEAU , LA CAGOULE ET ENFIN PRET A PARTIR A L'AVENTURE. ON DECOUVRAIT BEAUCOUP DE CHOSES DANS LA FAC

LA DIRECTRICE FAIT PARTIE DE LA DELEGATION LES PERSONELS ETAIENT MENBRES DE DROITS.
NOUS TROUVIONS INTERESSANT LES POSSIBILITES QU' OFFRE CETTE RENCONTRE PARENTS - PERSONNELS DANS UN TRAVAIL ASSOCIATIF .
LA DOUBLE APPRARTENANCE INSTITUTIONNELLE ET ASSOCIATIVE PERMET DE SITUER LES DEBATS A DEUX NIVEAUX ET DE NOUS ORGANISER POUR ETRE MIEUX ECOUTER.

CRECHE D'UN PETIT NOMBRE d'ENFANTS (26) MAXIMUM,ELLE AURAIT PU DISPARAITRE COMME BEAUCOUP.
CEPENDANT,IL Y A EU à CHAQUE FOIS UN NOYAU DE PARENTS ACTIFS AINSI QUE DES PERSONNELS DE L'UNIVERSITE POURCONSERVER CET ACQUIS SOCIAL.

LE CONSEIL D'UNIVERSITE,LE RECTORAT NOUS ONT ACCEPTE ET RECONNU.

CRECHE CONTESTATAIRE ET D'AVANT GARDE , ELLE A ETE AUSSI LE MOTEUR D'EXEMPLE POUR LES AUTRES CRECHES UNIVERSITAIRES

A LA LUTTE CONTRE L'HYGIENISME

LA CRECHE EST ALORS PENSEE EN TERME D'EDUCATION ET D'AIDE A L'EVOLUTION DU JEUNE ENFANT.

LA CRÈCHE CORRESPOND A UNE DEMANDE DES ÉTUDIANTS VINCENNOIS QUI SE TROUVENT ISOLES , ELOIGNES DE LEURS DOMICILE .

COMMENT CONCILLIER LES ETUDES ET ELEVER SON ENFANT ?

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
CLAUDE FRIOUX
A SOUVENT ETE INTERPELE PAR LES PARENTS- ETUDIANTS QUI DESIRAIENT DES SUBSIDES POUR ORGANISER DES CONTACTS AVEC DIFFERENTES PERSONNES DE L'EXTERIEUR DONT
FRANCOISE LE NOBLE PRADINE (PSYCHOLOGUE) QUI NOUS A FAIT L'HONNEUR DE SA PRESENCE.
ELLE PRENAIT PART AUX DISCUTIONS AVEC LES PARENTS -ETUDIANTS.

LES CANDIDATES SONT ELUES PAR L'ENSEMBLE DE L'UNIVERSITE REUNIE EN ASSEMBLEE GENERALES.

La vie continue...

LA VIE A LA CRECHE

LA CRECHE ETAIT REMPLIE DE BONNES ODEURS DE CUISINE, DE BONS PETITS PLATS ,
DE GATEAUX FAIT PAR LES ENFANTS.

SURTOUT DE DOUCEURS ET DE FETES.

-ANNIVERSAIRES
-DEFILES (MARDI GRAS,CARNAVAL ET AUTRES MANIFESTATIONS).
-NOEL
-SORTIE DE FIN D'ANNEE SCOLAIRE ET (POT)

ACTIVITES MOTRICES
PEINTURE
GRAINES
JEUX D'EAU
SABLE
COIN LECTURE
CINEMA
MARIONNETTES

ENFIN CETTE CRECHE EXPERIMENTALE LA SEULE ET UNIQUE EN FRANCE ALLAIT SE DEVELOPPER DANS PLUSIEURS UNIVERSITES.

PENDANT DEUX ANNEES NOUS ESSAYIONS DE FONCTIONNER SANS HIERARCHIE.

LORS D UN CHANGEMENT DE PRESIDENCE MADAME DUMAS DENISE FUT L INTERLOCUTRICE DES NEGOCIATIONS POUR LA CRECHE AVEC LE CONSEIL D'UNIVERSITE.
C EST AINSI QUE MADAME DUMAS FUT NOMMEE COMME RESPONSABLE DE LA CRECHE.
CE SONT DES CIRCONSTANCES ADMINISTRATIVES QUI ONT PERMIS DE CLARIFIER LA SITUATION DANS LAQUELLE NOUS EVOLUIONS
RIEN NE PERMETTAIT DE PREVOIR CETTE PROBLEMATIQUE AU DEMARRAGE
ACTUELLEMENT UNE ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE SE TIENT ANNUELLEMENT
UNE DELEGATION PERMANENTE DE CINQ MEMBRES DU PERSONNELS ET CINQ PARENTS D ENFANTS PERMET DE GERER LES DIFFERENTS PROBLEMES RENCONTRES.

- CHERCHER LE COURRIER ,FAIRE UN PETIT « COUCOU » AUX PERSONNELS .

NOUS REPARTIONS VERS D AUTRES AVENTURES
- MUSIQUE .
- PEINTURE .
- FRESQUES SUR LES MURS DE LA FACS.
- SCULTURE

TOUT UN POEME EN COULEUR

NOTRE JEU FAVORIS ETAIT AUSSI DE ROULER AVEC NOS CAMIONS DANS LES ALLEES DE LA FAC MALGRES QUELQUES PETITS BOBOS MAIS QUELLES SENSATIONS NOUS AVIONS ! ! ! .

TOUT LES JOURS NOUS ALLIONS NOUS PROMENER AVEC MONIQUE DANS LA FAC L' AVENTURE POUVAIT COMMENCER. « J 'AI TOUT APPRIS » A PARIS 8.

Tract crèche de Saint-Denis_fonds Antonella Gesbet

Nous vous proposons un numéro spécial tiré de la revue «Le diable» numéro 3 de février 1986.
Un reportage avait été réalisé sur la crèche et retranscrit dans la revue pages 21, 22, 23 et 24.

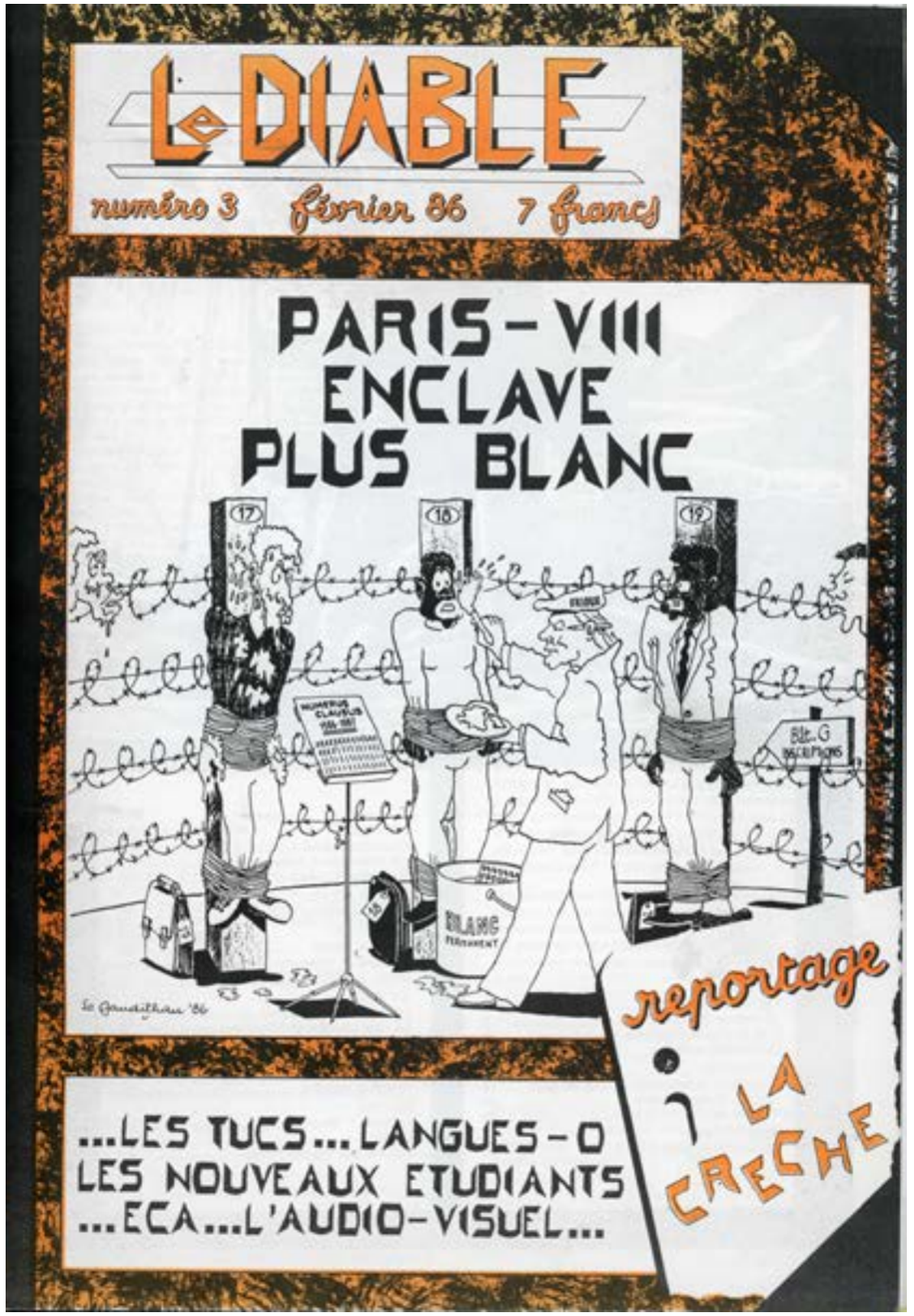

Archives administrative de la crèche Saint-Denis_16 juin 1980_fonds Antonella Gesbert

reportage

Crèche Paris VIII - Bâtiment G - Rez-de-chaussée - Chemin des "Petits tulaires" - Tout droit en entrant. Une porte à double battants, barrière délimitant un petit monde bien à part. Sur cette porte, des affiches. Des tracts incitant à adhérer au parti machin... ? Des appels à la lutte contre bidule-truc... ? Non ! Seulement des photographies de bambins qui jouent, rient, pleurent, câlinent...

On entre. A hauteur des yeux, un mot d'ordre formant barrage au monde extérieur, bruyant et exubérant : "Chut, Bébé dort" , suivi de la consigne à ne pas enfreindre : "Prière d'ouvrir et de fermer les portes très doucement pour ne pas réveiller les bébés" . Contre le mur, des poussettes bien garées à la queue-leu-leu, unique moyen de locomotion pour la plupart de ces petits bonshommes.

Des petits casiers pour entreposer ses petits effets personnels : son petit imperméable en cas de petite ondée et ses petits vêtements de rechange en cas de gros problèmes.

Un monde à part, sécurisant, douillet, confortable, hygiénique, une bouffée d'oxygène dans le brouillard "nicotineux" de cette infernale machine universitaire.

Les bébés se cachent pour dormir ...

LES origines de la crèche remontent à 1969 à Vincennes, sur proposition de parents ayant un besoin urgent d'une structure d'accueil pour leur progéniture.

Mais de la proposition à la réalisation, il y avait un pas (voire un gouffre) à franchir ; ce qui bien sûr alimenta de nombreuses polémiques...

"Touche pas à ma crèche."

L'aventure débute donc en 69, quelques temps après certains événements qui font date maintenant dans tous les manuels d'histoire. C'était l'heure des initiatives et des innovations en tous genres ; par conséquent, des parents ont décidé d'organiser entre eux une garderie (sans statuts ni structures) dans les locaux de la cafétéria de la Fac. Ils se sont en fait imposés envers et contre l'université et la PMI (Prévention Maternelle et Infantile, chargée d'agréer les structures d'accueil pour la petite enfance) . L'organisation était donc précaire car illégale ; elle ne pouvait même pas être reconnue comme étant une crèche parentale c'est-à-dire une structure intégrant, outre les parents, un minimum de personnel qualifié. Finalement, après une lutte acharnée à grand renfort de mobilisations, de débats et de ... Couches, jonchant par moments le sol de l'université (ce qui faisait désordre vous en conviendrez), il a été décidé de créer une maternelle, gérée par la mairie du 12ème, et une crèche, la P.M.I se chargeant de la construction des locaux nécessaires et du fonctionnement de cette dernière, en y introduisant son personnel et sa pédagogie.

Vous me direz maintenant : "A ce stade, tout est rentré dans l'ordre, tout le monde est content." - "Eh bien non ! ", les parents, désireux de participer à la vie de la crèche - puisqu'ils en étaient à l'origine les instigateurs - se voyaient claquer la porte au nez par une directrice qui se sentait l'âme d'un cavalier solitaire, transformant la crèche en un huis-clos. Si bien qu'au bout d'un an, ils retirèrent leurs enfants, pensant ainsi leur éviter de subir un service militaire précoce distribué par un personnel en blouse blanche, un peu trop rétrograde. L'équipe P.M.I a donc quitté la crèche, et les parents ont repris leur structure sauvage dans les locaux vacants.

Nouvelle crise, nouveaux débats entre le conseil d'administration et l'assemblée de parents, qui débouchèrent sur une solution intermédiaire : créer une crèche associative (de loi 1901) sous le titre statutaire d'"Association pour l'Accueil de la Petite Enfance" (A.A.P.E), et dont les membres sont :

- Les pères et mères dont l'un au moins est usager de l'université (étudiants et personnel travaillant à la FAC)
- Le personnel affecté en permanence aux activités de l'association
- Le président de l'université ou son représentant.

La crèche reçut alors un budget annuel , par subventions de l'université, d'où dépendance vis à vis de cette dernière (ce qui est encore valable aujourd'hui)... A noter aussi que le personnel fut élu par les parents et qu'il se composait d'intervenants qualifiés détachés par le rectorat (puéricultrices, éducatrices...) et de parents, en proportion à peu près égale.

La crèche fonctionne donc maintenant sur la base d'une structure associative. De 72 à 73, une auxiliaire puéricultrice tient le poste de responsable, mais à son départ... Les membres décident d'adopter une organisation en autogestion ; et, pendant trois ans, personne ne peut savoir quel est le rôle de chacun. Vous voyez d'ici les tensions que ça peut créer lorsque deux personnes font la même commande de matériel, ou lorsque chaque année le budget est en déficit.

Sans parler d'une "guérilla", des conflits apparaissent au sein de l'encadrement, l'hétérogénéité des vues et des méthodes pédagogiques rend difficile tout travail d'équipe cohérent.

Bon an mal an, l'expérience s'est poursuivie jusqu'environ 1980, année où la FAC a été transférée à Saint-Denis. Mais bien entendu, il n'était pas question de rééquiper l'établissement d'une crèche, et encore moins d'une maternelle, étant donné que les locaux n'étaient pas prévus et coûtaient cher, tout comme le personnel.

Et rebelote !

Que représentent me direz-vous ces préoccupations financières, par rapport à l'avantage que procure cette structure d'accueil ? C'est aussi la question que se sont posée les membres de la crèche associative, reprenant illico leurs modes de pressions originaires, et squattant dès l'arrivée à Saint-Denis les locaux administratifs du département géographie.

Dans ce cadre, un seul mot d'ordre : "exister pour durer ! " ; situation tolérée par l'administrateur provisoire de Paris VIII. Six mois plus tard, la construction du bâtiment G étant achevée, les membres de la crèche s'installent définitivement au rez-de-chaussée. Les capacités d'accueil s'en trouvent limitées, étant donné que ce ne sont que des locaux de bureau, non adaptés aux enfants.

Progressivement, l'orientation de la crèche a quelque peu dévié : le personnel (détaché par le rectorat) ne comporte plus de parents (mais ils peuvent tout de même participer occasionnellement à la vie de la crèche), et les parents étudiants n'ont plus droit qu'à un tiers des places.

Extrait « Le diable 3 février 1986 » reportage « Paris VIII enclave plus blanc »

"Au suivant..."

"Au suivant..."
A ces mots votre regard s'illumine, un sourire naît sur vos lèvres, vos mains devenues fébriles s'engouffrent dans votre sac béant pour y dénicher le fameux petit livret bleu. Enfin, vous pouvez franchir la porte fatidique du bureau d'inscription, dernier espoir de caser votre moutard en bas âge que vous n'avez pu confier à votre vieille mère.

- "Vous êtes étudiante ?

- Oui.

- Remplissez cette fiche d'inscription.

Surprise mais soumise, vous vous exécutez puis remplissez le formulaire tout en tentant une nouvelle requête :

"- Mais... Est-ce qu'il vous reste encore de la place ?

- De la place ? Allons madame, la crèche n'accueille que 26 enfants, l'effectif est déjà complet depuis longtemps, je vous inscris donc d'office sur la liste d'attente. Il ne reste d'ailleurs que 9 places pour les enfants d'étudiants.

- 9 places sur 26 ? Comment ça ?

- Tout simplement parce que les deux tiers des places sont réservés en priorité au personnel administratif de la Fac. De plus, vous auriez dû vous inscrire avant la conception.

- Mais c'est aberrant ! Alors si on n'est pas personnel administratif, si on a déjà fait son gosse, on ne peut pas bénéficier de cette crèche universitaire. N'étant pas salariée, et ne pouvant donc pas me permettre les frais d'une nourrice ou d'une autre crèche, il ne me reste plus qu'à ranger porte-plume et encrier, à enfiler tablier et chaussons, et à jouer bobonne au foyer. C'est cela ou je me trompe ?

Excédée vous vous dirigez vers la sortie, pensant à juste titre qu'il est heureux que vous n'ayez pas eu de jumeaux... Le faible espoir d'un désistement éventuel vous fait ignorer la voix monocorde et obsédante qui enchaîne imperturbablement : "Au suivant..."

"Une journée bien remplie !"

Ouf ! Votre chérubin a été enfin admis à la crèche de Paris VIII. Vous voilà soulagée. Terminés les trajets supplémentaires dans le petit matin glacial pour emmener le gamin à la crèche municipale qui se trouve comme par hasard, à l'opposé de la fac ; adieu la nounou qui se fait appeler "tata" et qui inévitablement se substitue à vous.

Désormais, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Malgré votre bonheur, une appréhension : votre progéniture va-t-elle bien s'adapter dans ce nouvel univers ? Comment vont se dérouler ses journées ? Voilà pour vous renseigner :

La crèche ouvre ses portes à 8h 30. L'accueil se fait jusqu'à 9h 30. A cette heure là, tous les petits "crèchiants" sont là. Deux possibilités s'offrent à eux : se restaurer ou jouer librement dans le couloir. Votre enfant aura d'ores et déjà 25 congénères inscrits (rarement tous présents) séparés en 3 groupes :
- les bébés (6 enfants de 3 mois à 15 mois)
- les moyens (9 enfants de 15 mois à 24 mois)
- les grands (9 enfants de 24 mois à 3 ans) Chaque groupe possède une éducatrice, une salle de jeu, un dortoir.

A 10h, nouveau choix de l'enfant : soit jouer dans la salle commune (tous âges confondus) pour faire ce qui lui plaît sous l'oeil vigilant d'un adulte (pâtés dans le bac à sable, danse sur une musique endiablée...), soit rejoindre sa salle attitrée pour participer aux activités proposées par les éducatrices :
- pour grands et moyens : peinture, pâte à modeler, pâtisserie...
- pour les bébés, câlins assurés en cas de besoin.

A 11h, si votre rejeton ressent le besoin de s'oxygéner, une petite promenade dans le "parc" lui sera proposée (si le temps le permet). Vingt minutes plus tard, l'attention sera portée sur ses petites fesses : on change les couches !

Une fois le postérieur bien astiqué, direction R.C (Restau-Crèche) où chacun pourra se restaurer à son rythme, et dans la bonne humeur. Repus, les demi-pensionnaires en herbe vont piquer un petit somme, bercés par une douce mélodie.

Non, le réveil ne s'effectue pas au son du clairon, mais de manière échelonnée (le lever a généralement lieu entre 14h et 15h). Dans l'après-midi, se succèdent et s'enchevêtrent : jeux, promenade, goûter, histoires, chansons, changements de couches et pauses caca-pipi, jusqu'à 17h30, heure à laquelle la plupart des enfants réintègrent leurs pénates, la crèche fermant à 18h.

"Chef d'oeuvre..."

Déjà trois mois que votre rejeton est à la crèche de Paris VIII. De grands changements semblent s'être opérés en lui. Les symptômes de la crèchomanie commencent à apparaître :

- Lorsque vous vous apprêtez
A le faire manger
Il vous arrache des mains la petite cuillère
S'écriant tout fier : "Je PEUX le faire ! "

- Il refuse d'être assisté
Pour s'habiller
Pour se chausser
Sauf en cas de difficultés.

- "Je revendique le droit
D'aller faire pipi,
Pas quand tu l'veux toi,
Mais quand j'en ai envie ! "

- Vous n'êtes plus l'unique
Avec qui il communique.
Son langage est mieux structuré,
Ne lui parlez plus BEBE !

- Dans vos jupes, il se réfugie moins :
Dans sa vie interviennent aussi les copains.
Il ne garde plus ses jouets pour lui,
Il consent à les prêter à autrui.

Pas d'affolements, votre enfant ne vous aime pas moins, la crèche ne l'a pas éloigné de vous, elle essaie simplement de le rendre plus autonome et sociable.

De plus, elle représente une bonne transition pour l'entrée de votre enfant à la maternelle : elle l'initie à la vie de groupe. En effet, les conditions de scolarisation risquent d'être peu reluisantes. Il va se retrouver inévitablement catapulté dans une classe de trente marmots, encadrés par un seul adulte. Vu le nombre et les locaux, l'institutrice(teur) se trouvera dans l'incapacité de répondre à la demande affective de chacun. Un enfant ayant fréquenté la crèche sera donc plus apte à faire face à cette nouvelle situation...

"... en péril !"

Vous n'en revenez pas ! Vous aviez mis votre enfant à Paris VIII par esprit pratique (proximité du lieu de travail, raisons financières...), et en quelques mois, vous découvrez qu'il n'en tire que du bien !
"Quelle association irréprochable et parfaite ! ! ! " Eh oh, doucement les fans ! Bien sûr la crèche répond à des normes de sécurité : deux infirmières se relaient, il y a un cahier journalier où parents et éducatrices notent leurs observations. En cas de "pépins" (fièvre, vomissements, blessures...), vous serez immédiatement informés si vous êtes personnel administratif (on connaît votre port d'attache). Mais, si vous avez le malheur d'être étudiant, vous ne serez averti que lorsque vous viendrez chercher votre enfant ! En effet, comment vous retrouver dans le chaos universitaire ? Amis étudiants, votre gamin risque donc en cas d'accident (chutes ou chocs) de subir l'expérience traumatisante de l'hôpital, des points de suture ou autres, sans le soutien moral et ô combien important de papa ou maman ! Un moyen peut-être d'éviter ce genre de désagréments serait de laisser votre planning à la disposition de la directrice.

Comme dans toute institution de ce type, des problèmes peu courants mais néanmoins importants peuvent survenir ; par exemple, on peut être amené à dépister une déficience physiologique (surdité, troubles de la vue...), ou à se trouver face à un enfant à "problèmes" (enfants martyrs, troubles du comportement, enfants caractériels...). "Que faire dans ce cas-là ?", problème que nous avons posé aux éducatrices. L'insistance de nos questions n'a pourtant pas apporté de réponses si ce n'est : "on se concerte... On en parle aux parents... Eventuellement on a le droit de refuser l'enfant...". Ces réponses évasives (on peut même dire l'absence de réponse) n'ont été justifiées que par le fait que de tels cas ne s'étaient jamais présentés. Justification qui n'en est pas une car il serait peut-être bon de se pencher sur le problème avant qu'il n'arrive, ne serait-ce que pour éviter de prendre une décision de secours à la dernière minute. En effet, il est indispensable, dans les cas extrêmes, que la crèche assume son rôle social, la protection de l'enfant, et prenne toutes les dispositions nécessaires pour passer la main aux personnes compétentes : les assistantes sociales sont là pour ça.

Epilogue.

Fac de Vincennes : un doux nom à la consonnance "révolutionnaire", un grain de sable dans l'engrenage universitaire trop bien huilé.

Fac de Saint Denis : une tentative de prolongement ; un désir, né de la nostalgie, de conserver l'image de fac d'Avant Garde.

Et la crèche dans tout ça ? Un passé mouvementé, un présent bien ordonné. Originale et marginale dans ses débuts, la crèche de Paris VIII présente peu de différences avec les autres crèches (municipales ou autres). Elle est toutefois sujette à quelques critiques. En effet, une moitié seulement du personnel a eu une formation théorique, l'autre moitié s'étant formée "sur le tas", parfois source de problèmes au sein de l'équipe pédagogique. Pour certains, cette absence de formation est inadmissible : "On ne confie pas son enfant à n'importe qui ! " Ce à quoi d'autres répondraient : "Jugement gratuit, les diplômes ne font pas tout." Il est simpliste d'établir une ségrégation manichéenne : gens formés donc compétents, gens non formés donc incompétents. En fait, tout est question de *motivation*. S'occuper d'enfants en bas âge nécessite une disponibilité, un investissement complet et une perpétuelle remise en question... Ces qualités ne sont pas l'apanage exclusif des diplômés : la motivation ne s'apprend pas.

A souligner que:

- Le sondage S.O.C.R.E.S (Sondage Organisé Consciencieusement à Résultats Excessivement Succints) révèle qu'il est très appréciable pour les parents de pouvoir déposer leur enfant sur leur lieu de travail.

- La crèche de Paris VIII présente l'avantage d'être peu onéreuse grâce à la subvention universitaire (40 000F par an contrairement aux crèches municipales qui reçoivent à peu près 3 000F par an).

La crèche de Paris VIII ? Pédagogique-Economique-Pratique. Une ombre au tableau : que faire de son enfant quand on veut assister aux cours du soir ? La crèche ne propose aucune solution : elle ferme ses portes à 18h.
Amis étudiants, deux possibilités : renoncer aux cours du soir, ou revendiquer une permanence !

Reportage réalisé par : BEDEL Patricia BLANDIN Dominique GILLET Jean-Louis MEUNIER Bernadette MOUSSAVI Shabnam SANDER Catherine

Extrait « Le diable 3 février 1986 » reportage « Paris VIII enclave plus blanc »

En 2002, La crèche survit six mois, de janvier à juin 2002, en redevenant une crèche parentale, puis est fermée définitivement.

La crèche ferme, à cause d'une mauvaise gestion financière et administrative de l'association (même si seule, elle tente de trouver des partenariats), d'une lenteur administrative et d'un manque de volonté politique de l'université.
Le mobilier sera vendu aux enchères par un Huissier. Il ne restera rien de la structure, très peu de documents ont été conservés.

« *La crèche était installée dans les locaux de géographie, bâtiment A (dénomination actuelle). Ensuite on est venu ici, au rez-de-chaussée du bâtiment G avec une dizaine de pièces. Les parents apportaient la nourriture. Mais les enfants voulaient toujours ce qu'il y avait dans l'assiette de l'autre. On a pensé qu'il fallait faire la cuisine. Je me suis proposée.* »
Interview de Justina Murvielle-Obertan réalisé par Joëlle Guimier.

© Photographie Justina Obertan_crèche de Saint Denis

Le futur

50 ans après...
Pourquoi disposer d’une crèche dans un établissement d’enseignement supérieur ?

- Aider les étudiants à continuer leurs études après un heureux évènement ;
- Proposer un service qui pourrait permettre de concilier vie professionnelle, vie universitaire et vie familiale ;
- Disposer d’une place en crèche.

Aujourd’hui, en Ile-de-France, dans les établissements d’enseignements supérieurs, il y a très peu de lieux d’accueil pour la petite enfance proposés aux étudiant.e.s et personnel.le.s.
Certaines universités proposent des places en crèche :

- A Paris, il y en a 3 principales : La crèche Saint-Jacques (45 lits), la halte garderie de l’Université de Pierre et Marie Curie (27 lits) et la crèche de l’université Paris Dauphine (26 lits)..
- En France d’autres universités montrent l’exemple. La crèche EQUAL, de la ville de Bron et l’Université Lyon 2 (une crèche gérée par une association dont les membres sont les usagers et les personnels. Agréée par la DDASS, elle est financée par la Caisse d’Allocations Familiales), l’Université de Clermont Auvergne (2015), l’Université de Perpignan (2017), l’Université de Toulouse (2008). La P’tite Fac est une crèche associative située sur le campus de l’Université de Bourgogne (55 berceaux).

Petite fac de Bourgogne

Les Ecureuils

1,2,3...Couleurs ! Toulouse

Une étudiante, inscrite à l'Université Paris 8, enceinte et en recherche d'une crèche témoigne :

« Dans la plupart des communes, les étudiantes n'ont pas le droit de postuler pour obtenir une place en crèche. En conséquence elles sont contraintes d'abandonner les études.
J'ai fais une pétition qui est née du projet «Maternité Université Précarité', basé sur le souci d'une jeune étudiante et femme enceinte : moi, à trouver un moyen d'accueil pour son futur enfant.
Au cours de ma grossesse, j'ai appris qu'une crèche avait existé à l'Université de Vincennes et Saint-Denis et j'aimerai voir revivre ce lieu à Paris 8.
Je reprend ce texte montrant le coté expérimental et novateur du CUEV :
«Ce centre, dès le premier coup de pioche en 1968, est le symbole de multiples possibilités : l'université se veut différente, ouverte, permettant à chacun-e d'étudier, quel que soit son parcours et son origine sociale. Le projet expérimental testait un nouveau rapport à la hiérarchie, marqué par la fin des cours magistraux et l'horizontalité des rapports entre profs, assistants et élèves, riches et pauvres, incultes et érudits. Vincennes est accessible à tous, que ce soient les étrangers, les prolétaires, les fils à papa ou les parents – tout est prévu, jusqu'à une crèche et une école –, avec ou sans baccalauréat, sans aucune limite d'âge.» »

Paris-Dauphine

La crèche aujourd'hui

La crèche aujourd'hui accueille en priorité les enfants du personnel administratif et enseignant de l'université et des personnes travaillant sur le site de l'université, et en fonction des places disponibles les enfants des étudiants.

La crèche est composée de 3 sections pour 24 enfants de 3 mois à 3 ans :

8 dans la section des Bébés âgés de 3 à 13/15 mois
8 dans la section des Moyens âgés de 15 à 22/24 mois
8 dans la section des Grands âgés de 22 à 36 mois

L'équipe est constituée de 8 personnes spécialisées dans la petite enfance.

La condition des femmes aujourd'hui..,

Aujourd'hui, les femmes sont libres, actives, indépendantes et se démarquent dans tous les domaines : politique, sociale, scientifique et artistique.

Françoise Barré-Sinoussi

Françoise Barré-Sinoussi est une chercheuse française engagée dans la rétrovirologie depuis le début des années 1970. Après avoir suivi des études de biologie et de biochimie à la faculté des sciences de l'université de Paris, elle intègre l'Institut Pasteur puis l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, dont elle devient la directrice de recherche.

En 1983, l'équipe du professeur Luc Montagnier, qui dirigeait le service d'oncologie virale de l'Institut Pasteur, reçoit une biopsie ganglionnaire fournie par des confrères de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.
Cet échantillon fera l'objet d'environ un mois de culture et d'observation par Françoise Barré-Sinoussi et ses collaborateurs. Suite à cette étude, la chercheuse co-publiera un article dans la revue Science exposant la découverte d'un nouveau rétrovirus, ultérieurement appelé VIH-1.
Françoise Barré-Sinoussi et Luc Montagnier sont distingués par le Prix Nobel de médecine en 2008 pour cette découverte. La virologue française consacre son entière carrière à la recherche d'un vaccin contre le Virus de l'Immunodéficience Humaine (VIH).

Elle est également fortement engagée dans la prévention et les actions de santé publique concernant le SIDA et les hépatites virales en Afrique et en Asie. Co-auteure de plus de 270 publications, Françoise Barré-Sinoussi a été à la tête de l'International AIDS Society, et est à ce jour membre de l'Académie des sciences, présidente du Sidaction et a reçu la Grand-Croix de la Légion d'honneur.

Simone Veil

« *Ma revendication en tant que femme c'est que ma différence soit prise en compte, que je ne sois pas contrainte de m'adapter au modèle masculin.* »

[...] Je voudrais d'abord vous faire partager une conviction de femme (je m'excuse de le faire devant cette Assemblée presque exclusivement composée d'hommes) : aucune femme ne recourt de gaieté de coeur à l'avortement. Il suffit d'écouter les femmes. C'est toujours un drame... [Applaudissements]... C'est toujours un drame, cela restera toujours un drame. [...]

Simone Veil [26 nov. 1974 - la Loi Veil est présentée à l'Assemblée nationale]

Kashink

Une moustache dessinée au dessus des lèvres et de longs cheveux châtains attachés, c'est le style atypique de Kashink, graffeuse parisienne qui s'est imposée dans le domaine du street art. Engagés et originaux, ses oeuvres sont un moyen de faire passer des messages de manière pacifique. Elle aime aborder les tabous dans notre société, tels que l'égalité des droits homme/femme, l'homosexualité, la religion… Elle travaille beaucoup sur la thématique du genre qui, selon elle, n'est pas bien perçue en France. D'où son projet intitulé « Genre libre ». Il regroupe une série de personnages qui sont un mélange masculin-féminin (moustache et boucles d'oreilles). « C'est un sujet que je connais bien et moi-même, au quotidien, je pratique cette confusion en portant la moustache ».

Retour sur L'exposition

«L’Histoire de la crèche et de la maternelle, Vincennes à Saint-Denis»

L’exposition s’est déroulée du mercredi 3 avril (jour de l’inauguration) jusqu’au 31 mai 2019 dans l’ancien Hall d’exposition.

Ce projet a été initié en 2017. Au printemps de cette année, Leïla Salhi, Responsable du service des archives rencontrait Joëlle Guimier, ancienne étudiante au CUEV (Centre Universitaire Expérimental de Vincennes), qui établissait des recherches pour son mémoire «Des enfants à l’Université, la crèche de Vincennes-Paris 8, l’école maternelle». De là, elles ont imaginé ensemble la réalisation d’une exposition basée essentiellement sur l’histoire de la crèche à Vincennes ...

Le 50 tenaire de l’Université approchait et nous avons trouvé l’occasion de concrétiser ce projet. Il nous a fallu 2 ans pour collecter les informations nécessaires, prendre contact avec le personnel ou étudiant «vincennois», recueillir des témoignages et bien sûr monter cette exposition (toute la partie scénographie, artistique et logistique).

Cette exposition a impliqué de nombreuses personnes de tout horizon, notre cher collègue Charles Soulié, Maître de conférence en sociologie à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis ; nos collègues de chaque service et direction de l'Université qui ont connu la crèche à Saint-Denis et dont les témoignages ont été précieux, notre chère collègue Justina Obertan, gestionnaire du service courrier au sein de la direction de la logistique (dont l'interview émouvante est transcrite plus haut **Partie la crèche de 1980 à 2002**, et les collègues et mon homologue de l'Université Paris Dauphine.
Cette participation, à grande ampleur, nous a bouleversée et émue. L'histoire de cette crèche a marqué les esprits et est toujours vivante.

Voici quelques photographies, qui ont été prises pendant l'inauguration et toute la durée de l'exposition avec des temps forts :

invitée spéciale Denise Dumas, ancienne Directrice de la Crèche.

Remerciements

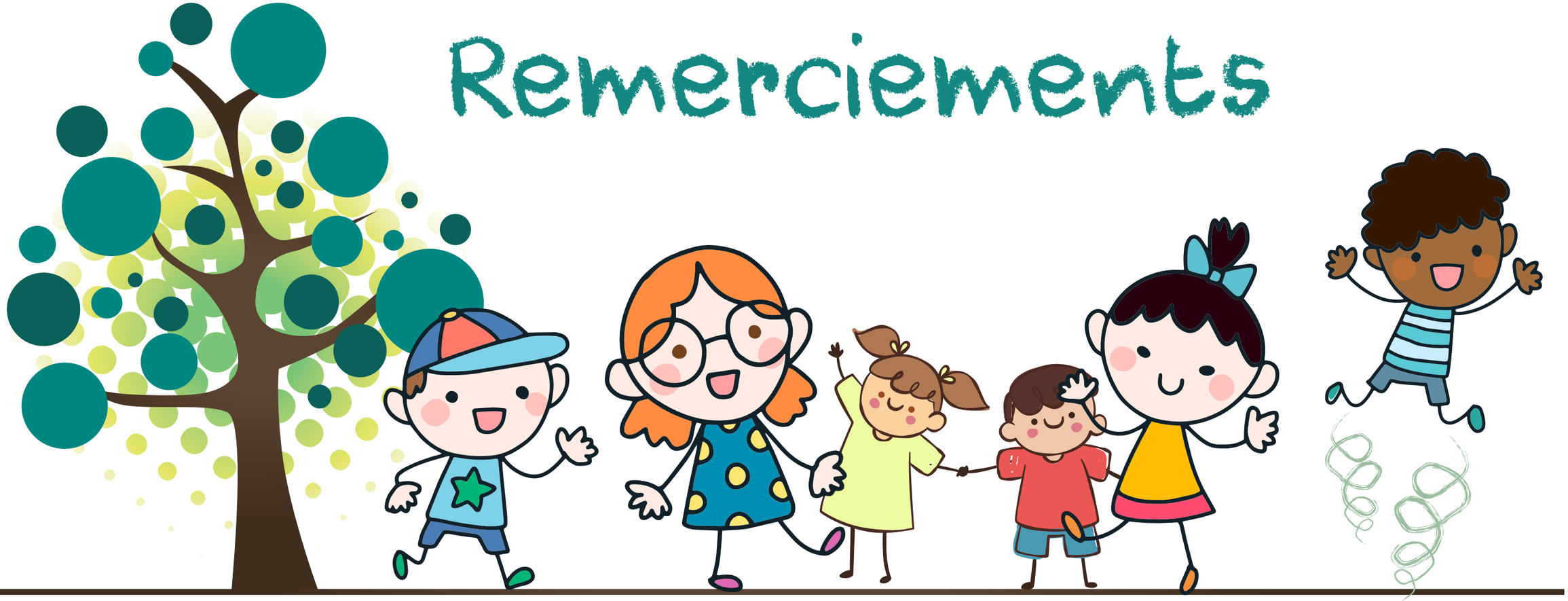

Nos remerciements à

Un grand merci à Joëlle Guimier, sans qui cette exposition n'aurait jamais eu lieu !

Charles Soulié pour ses conseils et son aide. Grâce à lui nous avons rencontré Joëlle Guimier.

Aux collègues de l'Université Paris Dauphine d'avoir accepté de participer et de s'associer à cette exposition :

- Conchita Castelnaud, Directrice de la Crèche de l'Université.
- Alessandra Pili, Responsable du service des archives et Délégué à la Protection des Données.

Stefani Santos, ancienne étudiante à Paris8 UFR Arts, pour son investissement et participation à cette exposition.
Merci à Madame Mata Liliane, coordinatrice des crèches à Paris, pour sa participation à la rédaction des textes.

L'équipe théâtre TEP8.
Christian Lemeunier et Patrick Serafino, acteurs de la vie de la crèche, pour leurs témoignages oraux collectés par les étudiants de Master 2 Archives (promotion 2017-2019).

ET MERCI A/AU(X)

Présidence et Direction générale des services.
Tous les agents de l'université qui nous ont confiés leurs archives.
Service de la communication.
Notre Délégué de la Protection des Données.
Service de l'ACA (Action Culturelle et Artistique).
Mission cinquantenaire.
Archives Nationales.

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VINCENNES-SAINT-DENIS

50 ans
PARIS 8
VINCENNES
ST-DENIS